

à lire



les cafétérias scolaires

Si l'on veut parler des services alimentaires à l'école, il faut aborder les habitudes alimentaires des jeunes, le coût croissant des aliments et des frais administratifs inhérents, la politique de financement des cafétérias, des profits que recherchent les concessionnaires et même du transport par autobus le midi. Dans le premier d'une série de trois articles sur "Les cafétérias scolaires", le journaliste Jean Martel, du SOLEIL, aborde aujourd'hui l'aspect des coûts des cafétérias, en page CONSOMMATION.

page C-2

Le rapport Batshaw contesté

La criminologue Marie-Andrée Bertrand remet en question les conclusions du rapport Batshaw, qui soutient le principe de l'intervention auprès des jeunes mésadaptés sociaux. Ghislaine Rheault a rencontré cette criminologue, et nous fait part des grandes lignes de l'enquête menée par le comité Batshaw.

page A-5

Equipe-Québec restera un sujet d'actualité

Le non catégorique en bloc, au lendemain du lancement du projet de Me Guy Bertrand pour une Equipe-Québec dans le tournoi mondial de septembre, n'a que peu influencé les joueurs de langue française consultés depuis. Me Bertrand n'a obtenu qu'une vingtaine de réponses, mais en majorité favorables au projet.

pages B-1 et B-2

Pour quelques arpents de sable

La crise de l'ex-Sahara espagnol apparaît de plus en plus comme la source d'une crise susceptible de déchirer l'Afrique davantage que celle de l'Angola. Derrière la rivalité entre Etats arabes et africains "progressistes" et "conservateurs" se profile la rivalité entre l'URSS et les Etats-Unis.

page C-1

ce soir

ARTS: Patro de Lévis — Beau Dommage en spectacle. TELE: A Radio-Québec, En tant que femme présente en reprise: "Souris tu m'inquiètes", un film de l'ONF — 19h.

sommaire

A Québec aujourd'hui C-5
Annonces classées C-6 à C-14
Arts et lettres C-4 et C-5
Bandes dessinées C-14
Bridg C-12
Carrières et professions A-11
Consommation C-2
Dans nos régions A-2
Décès C-15
Economie-finances A-10 et A-11
Feuilleton C-11
Horoscope C-13
Monsieur québec A-3
Mot mystère C-6
Mots croisés C-8
Patron C-9
Sport B-1 à B-8
Télévision C-15

météo

Nébulosité croissante en matinée. Demain: Neige l'après-midi. Maximum, aujourd'hui: -4 à -8. Minimum, cette nuit: -15 à -17. Détails, page A-6

Marine veut recouvrer des documents "disparus"

MONTREAL (PC) — La société Marine Industries a pris des procédures judiciaires, au cours du week-end, en vue de recouvrer des documents internes qu'aurait apportés avec eux quatre démissionnaires.

Les quatre anciens dirigeants ont quitté la compagnie, le 18 février dernier, pour faire l'acquisition de Davie Shipbuilding, une compétitrice directe.

Procédant par voie de saisie avant jugement et d'injonction, l'avocat de Marine, Me Gerald Ryan, a obtenu la permission de récupérer les documents, grâce à des saisies chez MM. Louis Rochette, Marcel Lafrance, Maurice Provencher et William White.

Ces quatre hommes étaient respectivement, avant le 18 février, vice-président exécutif, directeur de production navale, vice-président aux finances et vice-président à la construction navale à Marine.

Le juge Marcel Nichols, de la Cour supérieure, siégeant à Sorel, a de plus émis une injonction provisoire ordonnant aux quatre hommes, ainsi qu'à Davie Shipbuilding et Soconav, de ne faire aucun usage, direct ou indirect, de documents de Marine.

La négociation constitutionnelle Le partage des pouvoirs n'est plus une priorité

par Claude BEAUCHAMP

Contrairement à ce que les gouvernements successifs du Québec, y compris celui de M. Robert Bourassa, ont revendiqué à chacune des conférences constitutionnelles qui ont eu lieu de 1967 à 1971, la question d'un nouveau partage des pouvoirs de taxation, c'est-à-dire la possibilité pour chaque niveau de gouvernement de puiser directement dans les gosssets des contribuables les revenus suffisants pour initier ses propres programmes de dépenses, n'apparaît plus aux yeux du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec comme un objectif majeur des négociations constitutionnelles en cours avec Ottawa.

Parce qu'un "réaménagement du partage fiscal est illusoire", les fonctionnaires québécois chargés du dossier constitutionnel estiment que le Québec devrait, plutôt que de réclamer de nouveaux points d'impôt, accepter le pouvoir général de dépenser

du gouvernement fédéral dans les domaines de juridiction partagée (comme les Affaires sociales, l'Agriculture, la Culture, etc.) tout en tentant de limiter ce pouvoir par diverses ententes inscrites ou non dans la constitution.

C'est ce qui ressort d'un document, dont LE SOLEIL a révélé les grandes lignes samedi dernier, préparé par le ministère des Affaires intergouvernementales en prévision d'un mémoire que les fonctionnaires mandatés pour poursuivre avec Ottawa des négociations officielles sur la réouverture du dossier de la révision constitutionnelle, doivent présenter sous peu au Conseil des ministres.

Au lieu d'accroître l'assiette fiscale disponible exclusivement au Québec, ce qui équivaldrait au retrait du fédéral de certains champs d'impôt, le document propose de réclamer d'Ottawa une entente en deux points:

— premièrement, "l'inscription dans la proclamation (d'une constitution canadienne) de l'obligation du gouvernement fédéral d'assurer une redistribution des revenus entre les provinces de façon "à égaliser les revenus par tête de la taxation provinciale au niveau de la province ou des deux provinces où ces revenus par tête sont les plus élevés"; en d'autres termes, il s'agirait pour Ottawa de verser des subventions aux provinces les moins riches;

— deuxièmement, "une réglementation du pouvoir de dépenser du fédéral au moyen d'une procédure requérant l'accord de toutes les provinces pour la mise en oeuvre de programmes fédéraux dans des domaines qui ne sont pas exclusivement de juridiction fédérale, réglementation qui permettrait aux provinces de modifier, par leurs propres lois, ces programmes fédéraux de dépenses"; il s'agit donc ici d'une reprise modifiée

d'une proposition que le gouvernement fédéral avait faite dès 1969 dans un Livre blanc à l'effet qu'Ottawa est disposé à remettre directement aux contribuables (et non aux gouvernements provinciaux) l'argent non utilisé quand une province décide de ne pas participer à un programme fédéral.

Mandat du Conseil des ministres

Le ministère des Affaires intergouvernementales a été amené à préparer ces recommandations à la suite d'une réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue l'automne dernier à St-Félicien et au cours de laquelle la question de la constitution était à l'ordre du jour.

Certains ministres trouvant alors que les fonctionnaires québécois chargés du dossier étaient en train d'entrer de plein pied dans l'optique fédérale d'un rapatriement hâtif de

(Suite à la page A6, 4e col.)

l'univers des fonctionnaires

Le réveil brutal des retraités

par Roger BELLEFEUILLE

Ils ont été des serviteurs de l'Etat. Pendant 25, 30, 35 ans et parfois plus longtemps encore.

A une époque où les syndicats n'avaient pas encore atteint les "cols blancs" et alors que le régime des rentes pour les travailleurs n'était encore qu'un nébuleux concept.

A une époque où l'Etat-Providence se manifestait à peine dans d'autres pays plus progressistes; l'époque du "secours direct en cas d'indigence et du lit de l'assistance publique en cas de maladie.

A une époque où tous ces travailleurs de l'Etat, "casés" dans la fonction publique grâce aux bons offices d'un membre influent du parti au pouvoir, se faisaient encore plus dociles à chaque changement de gouvernement, sinon à chaque appel au peuple.

A une époque où le salaire d'un secrétaire de ministre était plafonné à \$1,200 par année, heures supplémentaires ou non; où le fait d'être propriétaire d'une voiture, sinon pour une petite clique de privilégiés, était malvenu; où le fait d'effectuer un voyage en Europe devait être tenu caché, car être "col blanc" dans l'administration publique était en général perçu comme une "planque" de gagne-petit incompatible avec un certain étalage d'opulence.

Ils étaient de loyaux serviteurs de l'Etat paternaliste. Dociles par accoutumance, serviles par nécessité, reconnaissants par obligation.

(Suite à la page A6, 1re col.)



Les retraités du gouvernement du Québec, produits d'une époque paternaliste, sont loin de connaître l'âge d'or. Leur association a décidé de sonner le réveil de ces serviteurs oubliés. Sur la photo, dans l'ordre habituel, quelques membres du nouvel exécutif: Mme Claudine Godbout-Gravel, vice-présidente, Mlle Georgette Gagné, secrétaire et Me Charles Biloiseau, conseiller juridique.

Parent ira à la table centrale, une fois son fonctionnement établi

par Pierre BOULET

Bien qu'il ait rejeté l'offre syndicale de réunir dès demain la table centrale de négociation du secteur public, le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, convoquera très prochainement les trois coordinateurs du Front commun des employés de l'Etat afin d'élaborer les modalités de fonctionnement de cette même table centrale.

C'est ce qu'a déclaré le ministre

Parent, hier, au cours d'une émission spéciale d'une heure, télédiffusée sur le réseau TVA et payée par les contribuables québécois.

Cette émission, qui visait à donner le point de vue patronal sur les négociations dans le secteur public, réunissait aussi le ministre de l'Education et celui des Affaires sociales, MM. Jean Bienvenue et Claude Forget.

Vendredi, par voie de télégramme, les porte-parole syndicaux ont fait

savoir au ministre Parent qu'ils l'attendront mardi matin dans une salle d'un hôtel de Québec. "S'il ne se présente pas mardi à la table centrale, ont commenté les dirigeants du Front commun, il sera le premier responsable d'une accentuation plus poussée des moyens de pression".

En l'absence de journalistes et interviewé par l'animateur André Jean, engagé à cette fin, le ministre Parent a déclaré, hier, qu'il ne peut se rendre à cette demande syndicale.

En effet, a expliqué le ministre, il a d'abord été convenu entre les parties de ne réunir cette table qu'au moment où la plus grande partie des clauses normatives (non monétaires) seront paraphées aux diverses tables sectorielles. Or tel n'est pas le cas actuellement.

Selon les propos mêmes du chef patronal, le gouvernement a cepen-

(Suite à la page A6, 6e col.)

SUPER-LOTTO		TIRAGE 27 FÉVRIER 1976		4° NUMÉRO COMPLET		5° NUMÉRO COMPLET		6° NUMÉRO COMPLET		7° NUMÉRO COMPLET		8° NUMÉRO COMPLET		9° NUMÉRO COMPLET		10° NUMÉRO COMPLET		11° NUMÉRO COMPLET		12° BILLETTS SE TERMINANT PAR		13° BILLETTS SE TERMINANT PAR	
billets vendus 890,788		gagnants 8979		5 9 8 2 1 9 7		5 4 3 2 5 5 7		5 4 2 2 1 2 8		5 3 6 5 3 9 7		5 0 6 9 0 5 7		5 6 1 0 2 1 1		5 2 4 1 9 2 2		5 0 8 3 8 0 1		9 5 7 9		9 0	
\$1,854,200.00 en prix		GAGNE \$500,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$10,000		GAGNE \$1,000		GAGNE \$100	

dans nos régions



Le printemps tarde

A la Rivière Malbaie, si tous l'espèrent, le printemps n'est pas arrivé et l'hiver tient encore la nature sous sa froide emprise.

La Côte-Nord

Le Parti québécois de la circonscription de Duplessis appuie les 37 employés syndiqués du magasin Zeller's, de Sept-Îles, qui sont en grève depuis le 17 décembre dernier. Ces membres de la CSN sont sans convention collective depuis le 30 juin 1974. Le PQ demande aussi à ses membres de boycotter ce magasin.

Le Bas Saint-Laurent

Le bureau régional du ministère des Affaires municipales continuera son action dans la région après la fin de l'entente de développement Canada-Québec et ce, en axant son travail sur l'aide technique aux municipalités. C'est l'assurance que les fonctionnaires de ce bureau ont donnée au président de la conférence municipale, M. Roger Dion, maire de Matane.

Charlevoix

La Commission scolaire Laure Conan a autorisé son directeur général à disposer des biens meubles inutilisables par la commission scolaire des façons suivantes: ventes à \$1 à des organismes à but non lucratif; dons à des organismes charitables pour fins de redistributions dans le milieu; dons à la polyvalente pour fins d'enseignement; récompenses à des élèves.

L'Amiante

La Société minéralogique de la région de l'Amiante aménagera prochainement un musée de l'amiante dans un local du

centre culturel de Black Lake. Le musée, dont l'ouverture est prévue pour juin prochain, montrera aux visiteurs une collection de différents minéraux, et relatera les différentes phases de l'extraction de l'amiante et de sa transformation en produits finis.

Région de Portneuf

La ville de Donnacona a essuyé un autre refus de la part du service des emprunts, prêts et subventions du ministère des Affaires municipales, concernant la demande d'aide financière de \$125,000 pour compenser les pertes de revenus occasionnées par la loi sur l'évaluation foncière. Malgré cet autre refus, le maire, M. Louis-Marie Gaudreault, rencontrera le ministre, M. Victor Goldbloom, en compagnie du député, Michel Pagé, pour sensibiliser la plus haute autorité du ministère aux problèmes financiers rencontrés par la nouvelle loi gouvernementale sur l'évaluation. Mentionnons qu'une telle rencontre est prévue d'ici quelques jours.

Beauce

Advenant que la régionale des Jeunes chambres de la Chaudière soit dans l'impossibilité de fonder une nouvelle Jeune chambre à Saint-Joseph de Beauce, le conseil d'administration de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français est d'accord pour que la Jeune chambre de Lac-Etchemin, ou celle de Thetford-Mines, joigne les rangs de la régionale des Jeunes

chambres de la Chaudière, afin de permettre que cet organisme ne perde pas son droit de vote au sein de la Fédération.

La Rive-Sud

La séance du conseil de ville de Lévis, ce soir, sera sans doute animée par la réaction de plusieurs citoyens. On y prévoit notamment une délégation des parents d'enfants du Patro, qui craignent que les conseillers, en diminuant leur subvention, obligent ni plus ni moins cet organisme à cesser son activité, malgré le dévouement et tous les bienfaits qui caractérisent depuis toujours cette œuvre de loisirs pour les jeunes. Il y aura aussi une délégation de locataires des logements municipaux de Place Pierre-Georges Roy, qui dénoncent la possibilité d'une détérioration de leur environnement si jamais est réalisé le projet d'agrandissement de "Lévis Tire Shop".

Le Grand-Portage

En outre des subventions gouvernementales indirectes ou reliées à l'infrastructure, le ministère de l'Expansion économique régionale a accepté d'attribuer à la cartonnerie de Cabano un montant de \$2,068,500, basé sur des dépenses en immobilisations de \$6,794,000 et la création de 74 nouveaux emplois. La subvention ainsi versée au 31 octobre 1975 à Papier Cascades (Cabano) Inc. s'établissait à \$1,345,248, selon le rapport financier de la compagnie.

L'UN toujours à la recherche d'un chef qui redorera son blason

par Roger BELLEFEUILLE

A moins de trois mois d'un congrès à la direction du parti, l'Union nationale multiplie et intensifie ses efforts en vue de se trouver un nouveau chef, un chef si possible non encore ouvertement identifié à quelque formatin politique.

Ceci, dans une volonté de faire visage neuf, dut-elle recourir à quelque esthéticien du marketing aux procédés de "lifting éprouvés".

Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion de l'exécutif de l'UN, samedi, à Québec le chef unioniste intérimaire, M. Maurice Bellemare, a d'ailleurs confié à cet égard qu'au moins cinq rencontres avaient lieu avec le maire d'Outremont, M. Pierre Des Marais, et que d'autres membres influents de son parti rencontreraient à nouveau cette semaine ce personnage fort sollicité ces temps-ci.

Sans vouloir fermer la porte à d'autres candidats éventuels, M. Bellemare, qui se représentera dans Johnson lors d'un prochain scrutin, mais non à la direction de l'UN, croit que les observateurs seront étonnés par la valeur des candidats qui seront dans la course.

De son côté, l'ancien ministre de la Famille et du Bien-être social et ancien député de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, n'écarte pas la possibilité de poser sa candidature, mais la nature de ses propos, samedi, laisse croire qu'il s'effacera volontiers devant un postulant "new look".

Un congrès sobre

C'est au maire de la ville de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, le notaire Jean Blanchard que l'exécutif de ce parti a confié la présidence du comité d'organisation du prochain congrès unioniste, au centre municipal des congrès, à Québec les 22 et 23 mai, sous le thème

général "Union nationale, 1976".

Ces assises, selon les propos de M. Bellemare seront marquées au coin de la "prudence", de la discipline, de la sobriété".

Quant à M. Blanchard, qui agissait à titre de vice-président du comité des élections du parti Progressiste-

Il fonde cette intuition sur les indices suivants: rencontres des premiers ministres Trudeau et Bourassa, jeudi prochain; retard à convoquer l'Assemblée nationale; mot d'ordre donné aux députés libéraux, lors de leur récent caucus, de se tenir sur un pied de guerre d'ici juin; périodes de temps réservées par les libéraux auprès des stations radiophoniques; le dossier difficile des négociations du gouvernement avec le secteur parapublic et le

dossier non moins chargé des olympiques.

Cette perspective d'un scrutin général prématuré ne semble pas alarmer outre mesure les hautes instances de l'Union nationale.

L'organisateur en chef du parti, M. Clément Vincent, prévoit que chaque comté aura sa structure partisane d'ici le milieu d'avril, qu'en date du 25 février, l'organisation était complétée dans 44

comtés et que les salles étaient déjà réservées pour le choix des candidats.

Enfin, l'Union nationale passera un premier test de popularité, depuis son ballage de la carte électorale en 1973, lors d'un dîner bénéfice à \$50 le couvert, dimanche prochain, à Montréal.

Environ 1,800 participants sont attendus et la table d'honneur devrait être révélatrice du "renouveau" que l'on dit s'être paré l'UN.



Pierre Des Marais, un éventuel candidat fort sollicité

Conservateur, lors du congrès récent de celui-ci, il fera connaître la semaine prochaine, au cours d'une conférence de presse, les règlements et les modalités devant régir le choix du nouveau leader unioniste.

Des élections prochaines

Dans un autre ordre d'idées, le chef intérimaire de l'Union nationale qui prévoyait déjà des élections générales à l'automne estime maintenant qu'elles pourraient avoir lieu beaucoup plus tôt, fin juin, début juillet.

Dr Marcel Tremblay

Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
873, 3e Ave, Limoilou, Québec

PRIX SPECIAUX POUR MARS

CHASSIS EN ALUMINIUM

3 rainures - émaillés blanc ou autre

Commandez-les maintenant... nous les poserons à la date de votre choix.

ECONOMISEZ AVANT LA HAUSSE DES PRIX!

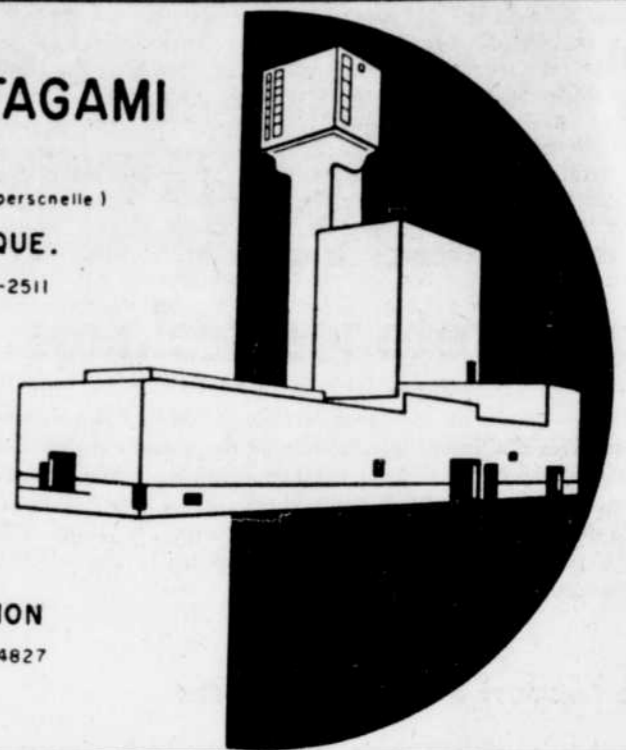
TREMBLAY RENOVATION LITEE
337, de la Canardière - Tél.: 522-3424
Estimation gratuite

MINES LAC MATTAGAMI LIMITEE

(Sans responsabilité personnelle)

MATAGAMI, QUE.

TEL 819-739-2511



EXPLORATION

TEL 819-739-4627

MARCELLE

Produits hypo-allergènes non parfumés... avec un cadeau beauté pour vous.

Les produits de beauté hypo-allergènes Marcelle sont faits pour les peaux délicates. Mais même si vous avez un teint de pêche, vous les apprécierez aussi. Marcelle offre une gamme complète de produits

de beauté de haute qualité. Vous y trouverez tous ceux que vous pouvez désirer. Purement et simplement, sans parfum.



Madame, laissez-nous vous offrir le cadeau d'une crème hydratante Marcelle d'une valeur de \$4.25, lors d'un achat de \$5.00 de produits Marcelle à nos comptoirs de cosmétiques, entre le 1er et le 13 mars 1976.

brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741
PLACE LAURIER, Ste-Foy 658-1712
PLACE MONT-MARIE, Lauson 837-9363
PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221

BIENTOT...

AU **Syndicat** DE QUÉBEC

PLACE FLEUR DE LYS

un salon d'optique complet ouvrira ses portes



ROULEAU, LANGLOIS, GIRARD, BERTRAND, opticiens
LUNETTES / VERRES DE CONTACT



monsieur québec

par yves bernier

Un Carnaval à changer?

Nous avons décidé de ne plus parler du Carnaval d'ici le prochain, mais le Comité des citoyens du Vieux Québec vient de nous faire parvenir un communiqué sur le sujet qui nous apparaît important. Dans ce texte, le Comité souligne que le dernier Carnaval a démontré "clairement" (adverbe peut-être trop fort) que le moment est venu "de s'interroger sérieusement sur ce qu'est devenu le Carnaval et sur l'opportunité de le conserver dans sa forme actuelle. Nous ne pouvons malheureusement reproduire ici tout le communiqué, mais qu'il suffise de préciser que le Comité du Vieux Québec conclut que le Carnaval doit redevenir une fête populaire, que c'est une poignée d'hommes d'affaires qui en profitent, qu'il approuve les déclarations du Comité de Saint-Sauveur, de l'Aire 10 et l'Assemblée des prêtres de la basse-ville, qui ont dénoncé cette organisation. De plus, on suggère de déménager le tout sur les terrains de l'Exposition, parce que cela est extrêmement nuisible aux habitants et à tout ce qui se trouve dans le Vieux Québec. Ce nouveau son de cloche négatif vis-à-vis du Carnaval devrait inciter fortement ses dirigeants actuels et futurs, et cela au cours des prochains mois à demander à la population en général ce qu'elle désire vraiment!



Le "grand jeu"

Les scouts et guides du district de Québec — en tout, près d'un millier d'adolescents — ont souligné la semaine internationale du scoutisme, samedi, par un "grand jeu", à Sainte-Foy. Les manifestations extérieures se sont déroulées à Saint-Denis et le grand jeu intérieur au gymnase du pavillon Le Normand, sous la direction d'une équipe d'animateurs, dont Mlle Jacynthe Mutchmore et M. Raymond Pelletier.

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

La régionale de Tilly envisage de fermer ses écoles d'ici dix jours

par Roch DESGAGNE

La Commission scolaire régionale de Tilly pourrait bien avoir déclenché un mouvement susceptible d'accélérer

le règlement du conflit qui oppose les enseignants au gouvernement du Québec.

Si la situation n'a pas changé d'ici le 10 mars, la régionale de Tilly fermera ses sept écoles, et si la situation perdure jusqu'au 30 mars, les autorités scolaires considéreront l'année académique comme perdue pour les 12,000 élèves du secondaire de ce territoire.

Telle est l'alternative devant laquelle les dirigeants de la Commission régionale de Tilly sont placés et placent tout le monde, ce, à la suite de deux journées d'analyse de la situation scolaire. Les décisions ont été rendues publiques, hier, par le président de la commission scolaire, M. Jérôme Pelletier, et le directeur général, M. Sylvain Blanchette. Les journées d'étude réunissaient environ 75 cadres de la régionale, les directeurs des écoles, les comités de parents et les commissaires.

Les sept écoles du secteur de Tilly accueillent 12,000 élèves, et 5,000 personnes à l'éducation permanente, et 750 enseignants y travaillent. Ce sont le Campus 1 et l'école Compagnons de Cartier de Sainte-Foy, et les écoles secondaires de Sillery, les Etchemin à Charny Beauvillage à Saint-Agapit, et Pamphile-Lemay à Sainte-Croix; les

trois dernières institutions sont situées sur la Rive-Sud.

Pas de lock-out

Les autorités scolaires de la CSR de Tilly ne veulent surtout pas que leur attitude soit interprétée comme une forme de chantage car ils ont tenu compte d'abord et avant tout de l'aspect éducatif.

"Ce n'est ni une menace, ni un lock-out", notait le président, en précisant que la commission régionale envisageait la possibilité de payer les enseignants même si les écoles fermaient. "Notre commission ne peut pas laisser la situation se détériorer davantage, et nous en sommes rendus à devoir suspendre les opérations", d'expliquer M. Jérôme Pelletier, en précisant que depuis le début de 1976, la vie scolaire à la CS de Tilly a été dramatiquement perturbée.

Les administrateurs de la régionale de Tilly estiment qu'il est plus coûteux, présentement, de maintenir les écoles ouvertes que de les fermer, face au rendement pour les écoliers. Ces derniers sont amenés à considérer qu'ils sont sous un régime de cours libres, alors que ce n'est aucunement le cas.

Le directeur des études, M. Sylvain

Blanchette, établit à 20 en moyenne le nombre de jours perdus par chaque école.

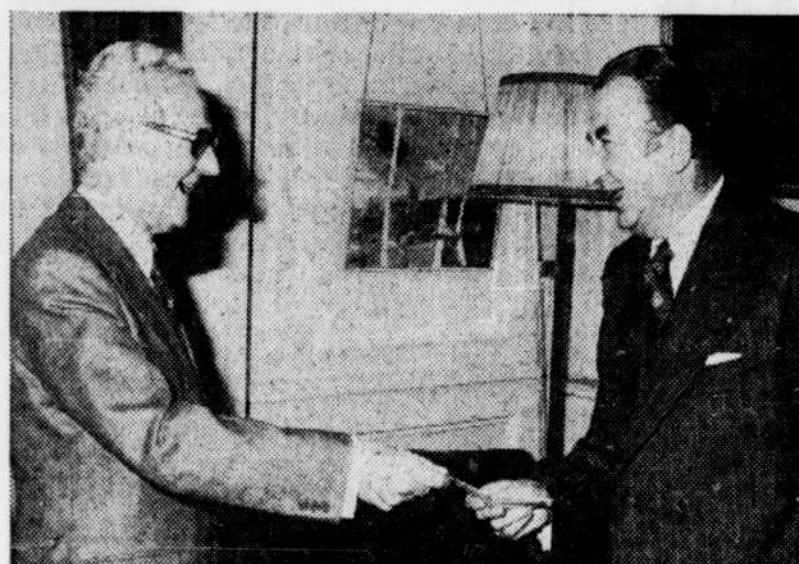
Mauvaise volonté

Les autorités de la régionale de Tilly sont d'opinion que les deux principaux adversaires dans le conflit font preuve de mauvaise volonté, et que les commissions scolaires sont impuissantes à régler le litige, sauf par une participation partielle de leur fédération aux négociations.

Une des grandes lacunes, à leur avis, c'est l'absence d'information, les commissions scolaires, les enseignants et leur public n'étant pas totalement au courant de ce qui se passe au niveau des négociations.

Enfin, les dirigeants de la régionale de Tilly considèrent que leurs écoles ne remplissent pas leur mission actuellement, et ils lancent un cri d'alarme, devant ce qu'ils appellent une situation d'urgence.

Il faudra un an pour rétablir la situation dans les écoles prévoient les autorités de la régionale de Tilly, qui déplorent le fait que cette odieuse bataille politique se fasse au détriment de écoliers et au plus grand désavantage du secteur public de l'enseignement.



Une autre subvention

M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris, à gauche, vient de remettre à M. Paul de Blowciszewski, vice-président de l'Association France-Québec, un chèque représentant la subvention de notre gouvernement à ce groupe culturel. On connaît les liens étroits qu'entretient Québec avec la mère patrie.

Journée des Femmes

L'Année internationale de la Femme est terminée, mais lundi prochain, le 8 mars, ce sera la Journée internationale des Femmes. Cette date commémore la manifestation des travailleuses du textile de New York, en 1857, marquant ainsi le début d'une série de luttes dans plusieurs autres pays du monde. Nous n'avons pas encore les détails de la manifestation du 8, à Québec, mais l'an dernier, 600 femmes y avaient participé. Le comité d'organisation, dont Denise Bérubé, nous souligne que ça commencera à 17h.

Hospitalité-Québec

La revue Hospitalité-Québec va poursuivre ses activités après une saison de réflexion. Cette revue trimestrielle publiée par la Chambre de commerce et d'industrie de Québec va en effet sortir sa publication "été-automne", et la facture sera quelque peu modifiée par rapport aux parutions antérieures. Les responsables de la revue vont

mettre l'accent sur la partie écrite et présenteront à la clientèle un produit que le visiteur à Québec voudra ramener chez lui comme un document à conserver, à prêter aux amis. De plus, cette revue de prestige sera destinée au marché touristique extérieur, pour l'amener à séjourner dans notre région. Hospitalité-Québec continue évidemment à être distribuée dans les chambres d'hôtel, en même temps que la revue "Québec au bout des doigts", revue qui s'adresse exclusivement aux visiteurs déjà parmi nous.

Trophée des assureurs-vie

L'Association des assureurs-vie de Québec vient de se voir mériter un trophée des plus convoités dans ce domaine. En effet, parmi les 86 associations du genre à travers le Canada, l'association de Québec a obtenu le trophée "Tome Pole" pour son efficacité et sa façon professionnelle de travailler. Félicitations, et espérons que cet honneur sera l'occasion de maintenir les taux d'assurances au même niveau dans la région.

Cent mises à pied chez Vaillancourt

A la suite de la grève déclenchée par ses 175 boulangers et pâtisseries, le 17 février, la boulangerie Vaillancourt Inc. vient de mettre à pied ses 25 employés de bureau et quelque 75 vendeurs.

Au cours d'une conférence de presse qui n'a pas apporté beaucoup d'autres éléments nouveaux, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a dénoncé l'antisyndicalisme de Vaillancourt Inc., filiale du complexe alimentaire Vachon, qui appartient depuis 1972 au mouvement des caisses populaires Desjardins.

M. Pepin a en outre rappelé que les 175 employés de Vaillancourt, qui sont en grève depuis le 17 février, ont accepté l'offre globale de la compagnie par rapport à toute la convention collective, vendredi dernier.

Après le vote d'acceptation de la convention collective, les syndiqués, membres du Syndicat des boulangers et pâtisseries de Québec (CSN), ont décidé à 90% par vote secret de continuer la grève jusqu'à ce que l'employeur réengage le président du syndicat.

Ce dernier, M. Pierre Vézina, a en effet été congédié le 18 décembre 1975, à cause de ses absences pour activités syndicales.

Les syndiqués se disent déterminés à poursuivre la grève jusqu'à ce que leur président soit réengagé par l'employeur.

Notons que la cause de M. Vézina doit être entendue en arbitrage, le 28 mars.

La compagnie tient à préciser que M. Vézina a été congédié en octobre dernier, en raison de la violation des dispositions de la convention collective, en spécifiant qu'elle se rallierait au jugement de la sentence arbitrale.

M. Roger Neron, vice-président exécutif et directeur général du complexe alimentaire Vachon, dont Vaillancourt Inc. est une division, a déclaré dans un communiqué à cet effet: "Après avoir discuté avec notre directeur général, M. Roger Goulet, je peux affirmer que tout a vraiment été tenté pour régler le conflit. Nous avons vraiment négocié mais jamais nous ne céderons au chantage."

Vaillancourt Inc. considère qu'elle ne doit d'aucune façon commenter les griefs qui ont été déposés relativement à M. Vézina puisque ce cas est en arbitrage.



Un membre honoraire

Le premier ministre, Robert Bourassa, a reçu la semaine dernière sa carte de membre honoraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, section que l'on considère généralement comme plus modérée que son homonyme de Montréal. M. Bourassa signe le Livre d'Or du groupe, entouré de Mme Cécile Bégin, de M. Antonio Saint-Pierre et de M. Louis-Philippe Tremblay, président.

REMY BEAULIEU & ASSOCIES

DOCTEURS EN OPTOMETRIE

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417

(En haut Société des Alcools)

ce que vous attendiez pour ne plus attendre

BUFFET

chaud/froid

\$2.95 \$3.95

en journée en soirée

NOTRE UNIQUE SPÉCIALITÉ mieux vaut voir ce que l'on veut manger que d'en lire la description



A LOUER

ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels et commerciaux
ROUSSIN & FRÈRES INC.
Informations: 651-9443

Robert Coulombe
CHIROPRA TIEN
708 EST. BOUL. CHAREST
QUÉBEC 2
TÉL: 522-1297
528-0557

La maison de la semaine



à vendre

BEAUPORT

Impeccable bungalow, pierre et aluminium, 6 pièces. Soubassement aménagé, 2 salles de bains. Beau terrain très bien paysagé.

Claire Gagnon - 651-0832

MORIN & ASSOCIÉS COURTIERS, INC.

1121 chemin Ste-Foy
683-2103

Membre de la Chambre d'Immobilier de Québec, du système

DATE: 27 FEVRIER 1976



GROS LOT
MINIMUM
\$100,000.00 VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

5	10	14	18	23	26
6 SUR 6	3	\$164,606.40			
5 SUR 6	128	\$659.80			
4 SUR 6	3797	\$61.80			
5 SUR 6+	2	\$28,154.80			

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

25

VENTES TOTALES \$977,599.00

MINI LOTO

79624

9624

624

TIRAGE 48
VENDREDI 27 FEV. '76

33 Séries émises - 90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE

33 GAGNANTS DE \$5,000.

264 GAGNANTS DE \$500.

2673 GAGNANTS DE \$100.

l'éditorial

Surtout pas d'efficacité à tout prix

Comme il fallait s'y attendre, le projet de loi Allmand a déjà fait couler beaucoup d'encre et délié bien des langues. Et cela ne fait que commencer. Du commentaire le plus opportun à la réaction la plus simpliste, il ne faudra pas se surprendre que les multiples mesures de ce document soient soumises à un sévère ballottage puisqu'elles plongent au coeur même du problème fondamental de notre civilisation actuelle; celui de la violence sous toutes ses formes.

Ainsi, devant la montée inquiétante de la criminalité de violence et les dangers croissants auxquels elle expose les citoyens, tout le monde se dit d'accord sur la nécessité de réévaluer l'arsenal du patrimoine séculaire de notre administration de la justice criminelle dont le critère majeur devrait être dorénavant une plus grande efficacité.

Mais, devant cette unanimité d'objectif, on parvient difficilement à s'entendre sur la forme que devrait prendre cette efficacité. Notre société constitue une forteresse de libéralisme. Notre population témoigne d'un fort attachement à la démocratie directe, de type communal. Or, les conditions de fonctionnement de notre société de masse contemporaine faussent les fonctions de la justice au point que bien des esprits éminents ont pu parler de la criminalité comme de l'American way of life.

Notre système socio-économique favorise à l'extrême la libre entreprise, basée sur l'initiative individuelle, sur le déploiement des forces

égoïstes de chaque individu. Certains individus, certaines catégories d'individus n'accèdent pas aux moyens qui assurent une part équitable de la richesse nationale. L'égalité socio-économico-culturelle demeure un mythe pour des milliers.

Or, par notre attachement à une large forme de liberté individuelle, nous nous refusons les moyens de prévention, voire les moyens élémentaires de contrôle d'une situation qui devient de plus en plus explosive. Et par là notre société réunit donc le maximum des conditions d'un haut potentiel criminel, les incitations vers le succès matériel étant maximisées et les moyens de l'observance des règles du jeu étant maintenus à leur niveau minimum. Que l'on ne se surprenne pas ensuite de découvrir que la criminalité que nous déplorons soit le reflet fidèle d'une société qui consomme la violence d'une façon excessive et à qui sont donnés tous les moyens de la fabriquer et de l'alimenter.

En fait, tout ce qui nous entoure, cinéma, radio, télévision, organes d'information de toutes sortes, nous rappelle inlassablement que nous souffrons d'une psychose collective de la criminalité et fausse l'image réelle qu'elle dégage. La détestable habitude que l'on a de discréditer le travail policier, de mettre en doute la validité du judiciaire, de contester systématiquement la crédibilité de l'autorité, de lever le nez sur le respect de l'individu et de la propriété, de magnifier toutes les formes de libéralisation, de considérer la corruption générale des moeurs comme un moyen nécessaire et

inévitabile de mutation sociale, bref, de prendre pour acquis que tout ce qui arrive doit arriver et d'absoudre la médiocrité, font de nous des commanditaires généreux de la criminalité.

Force est donc de déplorer une telle situation, faute de pouvoir en maîtriser les données, et d'accepter que lui soit opposée une justice criminelle à efficacité nouvelle. Personne ne sait la meilleure façon de rendre des sentences. Personne ne peut prétendre posséder une méthode sûre pour resocialiser les criminels dangereux. Il existe de moins en moins de gens pour penser que la force brutale peut prévenir une conduite anti-sociale. Sur ce plan, il existe donc de grandes inconnues sur ce que doit être cette efficacité nouvelle que l'on recherche pour la justice. Il ne peut en tous cas s'agir d'une efficacité à tout prix. La prévention absolue, l'Etat policier et totalitaire semblent aussi condamnables que l'Etat libéral pur qui suppose que les vertus des citoyens doivent nécessairement triompher des vices de quelques détraqués et fainéants.

En ce sens, on a beaucoup dit sur les mesures proposées par le ministre Allmand. Ainsi, la tuerie survenue à Sainte-Brigitte de Laval a suscité d'amères critiques, d'ailleurs fort compréhensibles, de la part des policiers, notamment au sujet de la peine de mort et de la nécessité de leur accorder une meilleure protection contre les tueurs. Les gardiens de prison ont eux aussi réclamé de meilleures conditions de travail à l'intérieur du milieu carcéral. Au sujet de l'écoute électronique

élargie, on a invoqué les dangers d'atteinte à l'intimité et aux droits individuels. On a même fortement mis en doute la valeur de plus longs termes d'emprisonnement. On a enfin contesté le contrôle plus sévère des armes à feu à canons longs, en invoquant la "contrainte administrative" et le droit à la propriété.

Tout cela, que ce soit contestable ou non, tend donc à prouver qu'il n'existe pas de solutions magiques pour prévenir et contrer la criminalité et qu'il est nécessaire, en vue de résultats positifs, d'orienter basiquement et radicalement tout le système de l'administration de notre justice criminelle dans la direction de l'expérimentation, de l'innovation et de l'évaluation. Car rien ne peut remplacer l'évaluation objective, scientifique, des effets des mesures de protection sociale, quelle que soit la philosophie pénale ou morale qui l'inspire.

Nos cours protègent-elles l'ordre public? Nos polices préviennent-elles la criminalité? Nos prisons et nos maisons de réforme resocialisent-elles les détenus? Nos moyens de communication de masse orientent-ils les gens vers les conduites déviantes ou conformistes? Nos élites, nos industriels, montrent-ils l'exemple dans l'observance de la légalité et de ce qui est à la base de celle-ci, l'ordre moral ou l'équité? Voilà autant de questions qui se posent devant les mesures que suggère le projet Allmand. Et ce n'est pas en maintenant la peine de mort que l'on y répondra.

PAUL LACHANCE

l'opinion des lecteurs

Front commun et emprisonnement des chefs

Cher confrère syndicaliste,

Après une assemblée syndicale qui a duré pour moi comme pour cinq (5) de mes collègues au moins toute la journée, il me plaît encore de réfléchir sur l'assemblée du 12 février. Il me souvient en ce moment d'une fable de Bonhomme La Fontaine, ce vieux sage inspiré d'Esopé, fable qui me "semble de saison" dans la situation que nous vivons — ou mieux — que notre syndicat voudrait nous faire vivre:

"Une grenouille vit un boeuf
Qui lui semble de belle taille
Elle qui n'était pas grosse comme un oeuf
Envueuse, s'étend, et s'enfle et se travaille
Pour égaler l'animal en grosseur
Disant: "Regardez bien, ma soeur,
Est-ce assez? dites-moi; n'y suis-je point encore?
— Nenni — M'y voici donc? —
Point du tout — M'y voilà?
— Vous n'en approchez point." La chétive précoce s'enfla si bien qu'elle creva.
— Le monde (syndical) est plein de gens qui ne sont pas plus sages."

Ne devons-nous pas lors de notre dernier FRONT COMMUN "changer le système", "faire tomber le gouvernement"? Résultat: l'élection du gouvernement le plus fort jamais vu — en nombre naturellement — une perte de prestige pour les trois (3) chefs syndicaux au point que les syndicalistes

n'ont même pas réagi à leur emprisonnement (ce qui aurait causé une révolution dans n'importe quelle république de bananes), un affaiblissement d'un commencement de politisation des membres et finalement, le bouquet, un décret dans le secteur de l'enseignement.

Je vis actuellement ma 4e grève dans le monde de l'enseignement et ce n'est pas sans appréhension — pour ne pas dire dégoût — que se dessine le même scénario qui s'est répété à chacune des négociations. Tous les syndicalistes qui ont vécu au moins une grève connaissent les étapes classiques qui nous achèment vers le moyen qui se veut toujours "ultime": la grève.

Devant le résultat du sondage pris au niveau local, face à la grève générale comme moyen de pression, si j'étais chef syndical, je me poserais de sérieuses questions sur l'efficacité de ce moyen "ultime". Mais la haute gomme de nos syndicats est-elle encore capable de prêter l'oreille aux "cochons de payeurs" de cotisation syndicale que nous sommes devenus, cotisation qui croît d'ailleurs au rythme de l'inflation et des impôts.

Qu'a fait le Bureau Confédéral par exemple, de la proposition de la création d'un "véritable" tribunal de travail que l'on retrouve dans des pays comme la Suède et la Suisse, tribunal qui a su éviter dans ces pays la majorité des grèves. Peut-on s'imaginer ici qu'une grève est chose rarissime en Suède et en Suisse?

Ce Bureau Confédéral semble plus préoccupé à discuter en pleine période

de négociation de la fondation d'un parti ouvrier socialiste auquel rêvent encore quelques syndicalistes, romantiques attardés, souffrant d'une "nombrilisme aiguë chronique".

Vu la tournure des négociations que nous vivons et que nous avons vécues, vu leur quasi inutilité pour l'amélioration de nos conditions de travail, voire même simplement la conservation de nos droits acquis, nous serions mieux PREMIEREMENT d'arrêter cette farce monumentale qui semble amuser certains membres du gouvernement et de nos syndicats, farce où la lutte de toute façon est inégale et où toujours "le pot de terre (sera) toujours mis en éclats par le pot de fer".

Ensuite il faudrait demander la formation immédiate de ce tribunal de travail qui pourrait régler toute une série de clauses sans même aucune négociation. Le syndicat, lors des dernières négociations, ne nous avait-il pas révélé qu'on avait discuté pendant deux (2) semaines du droit de tenir des assemblées syndicales et d'afficher des directives syndicales dans les écoles et collèges? Quel temps, quelle énergie, quel argent perdu!

Autant de clauses qui iraient de soi devant un tribunal de travail! Que de droits acquis à ne pas renégocier à chaque nouvelle convention!

Qu'on ne vienne surtout pas me dire que la création d'un tel tribunal est impensable. Si nos syndicats mettaient autant d'énergie et d'imagination à la formation d'un tel tribunal qu'il en met en pure perte à rédiger des conventions "idéales", à mettre sur pied des partis socialistes mort-nés et à nous mettre en grève tous les trois (3) ans, je suis assuré que ce tribunal aurait vu le jour depuis au moins dix (10) ans. Cette solution serait-elle trop simple pour redorer le blason terni de nos syndicats?

Vu l'incertitude qui plane actuellement face aux négociations, vu que de véritables syndicalistes ainsi que des parents ne croient vraiment pas à la bonne foi du gouvernement et ont perdu confiance en leurs dirigeants syndicaux, il serait souhaitable qu'une équipe des techniques de diff. union de n'importe quel CEGEP se rende enregistrer les négociations et envoie ces enregistrements aux différents syndicats pour les présenter aux télévisions communautaires locales.

Nous sommes à l'âge de l'électronique: se servir de ces ressources ne coûterait pas plus cher qu'imprimer des documents que nous recevons chaque jour ou presque, sur lesquels nous nous penchons à peine et auxquels le public a peu accès.

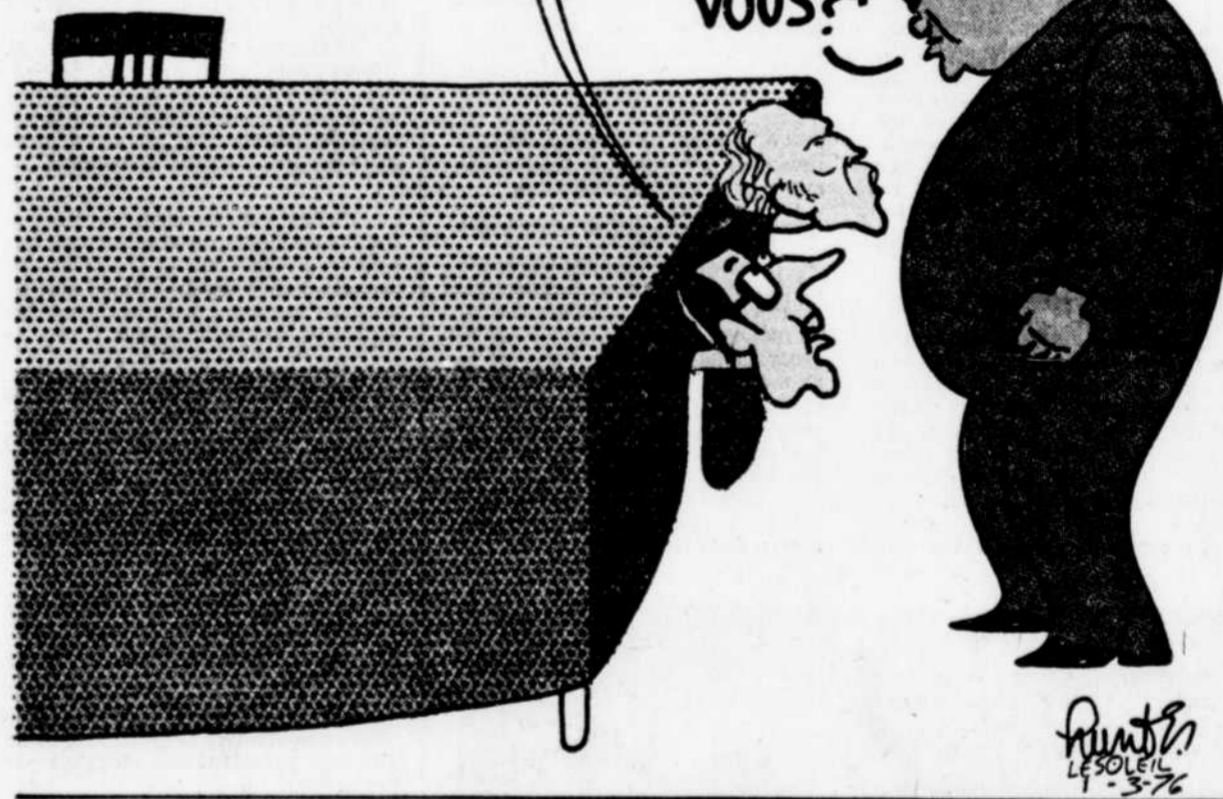
Voici ce que mon "imagination" de simple syndicaliste de la base a trouvé en quelques heures de réflexion et, pour parodier le mot du Bourgeois Gentilhomme, je vous dirai que "c'est sans avoir appris le syndicalisme". Que serait-ce alors maintenant si j'avais eu trois ans et demi et \$20,000 par année pour simplement repenser le syndicalisme et trouver les moyens autres que la grève?

Syndicalement vôtre,

Clement Benoit, professeur

ON PARLE CONSTITUTION,
ON NE FAIT RIEN DE
MAL, M. BELLEMARE.

"ALORS, POURQUOI
VOUS CACHEZ-
VOUS?"



Un Maurice Filion de plus en plus décevant!

M. le rédacteur en chef,

Avant la fondation de l'Association mondiale de hockey, notre admiration était grande pour l'actuel gérant général des Nordiques de Québec, Maurice Filion. Ce dernier avait connu d'éclatants succès avec le Montréal Olympique et, chez les juniors, avec Drummondville et les Remparts. Il était donc le bienvenu au sein de la famille des Nordiques.

Au cours des trois premières années d'existence de notre club professionnel, le travail de Filion fut honnête. Nommé gérant général l'an dernier, il se signala surtout par l'embauche de Marc Tardif et de Christian Bordeleau avec, dans le premier cas, l'aide précieuse de Réjean Houle et, dans le second, grâce à un heureux concours de circonstances. Pour sa part, Réal Cloutier ne voulait pas jouer ailleurs qu'à Québec. Ajoutons à ces trois noms, ceux de Jean Bernier et de Steve Sutherland qui ont amplement leur place au sein des Nordiques.

Cette année, les découvertes de Filion ont été loin de nous impressionner. Il connut d'abord un véritable fiasco avec Jim Watson qui continue de retirer son salaire sans lever le petit doigt; Jacques Plante, dans ses jours les plus sombres, n'aurait pu faire pire. Quant aux autres, malgré toute leur bonne volonté, ce sont tous des joueurs marginaux qui contrastent énormément avec le reste de l'équipe.

Vint ensuite l'échange Leclerc-Prentice. Là encore, il aurait fallu à Filion trouver mieux que l'ancien joueur d'Indianapolis pour nous faire oublier le coup de patin de Leclerc et son jeu souvent emballant, quoi qu'on en dise. Tous ces insuccès du gérant général ont eu pour résultat d'indisposer et d'agacer les amateurs qui malgré tout se sont montrés bons princes et ont continué à lui faire confiance.

Mais le pire était à venir. Avec le départ impensable de Michel Parizeau, notre indignation est à son comble et notre colère difficile à contenir. Parizeau était notre idole au même titre que les plus grandes étoiles de l'équipe car il était lui-même véritablement une vedette en son genre: travailler infatigable, spectaculaire à souhait dans les coins de la patinoire, l'exemple parfait de l'homme à tout faire qui jamais ne connaît une mauvaise partie, bref un intouchable comme Filion lui-même l'a si souvent proclamé depuis quatre ans. Aujourd'hui, nous sommes donc dans la situation suivante: advenant le cas où les Nordiques remporteraient la coupe Avco, nous verrions alors deux nouveaux venus se gargariser du titre de champion alors qu'un vaillant ouvrier de la première heure, au mérite exceptionnel, sera relégué, dans l'oubli. Incroyable.

Poussé par son obsession des gros bras qui est devenue cette année, chez lui, de la vraie folie, Filion a manqué

de "fair play" envers Parizeau et les admirateurs de ce dernier, soit la totalité des supporters des Nordiques. Car enfin, on n'avait absolument rien à reprocher à ce populaire hockeyeur sinon sa petite taille. Un handicap d'ailleurs fortement compensé par une combativité de tous les instants que nombre d'armoiries à glace si chères à Filion ne posséderont jamais. Qui dans le passé a donné le plus de fil à retordre aux plus grandes vedettes de l'A.M.H. dont Marc Tardif avant que ce dernier ne s'aligne pour les Nordiques, sinon Parizeau? Filion semble avoir la mémoire bien courte. Sera-t-il à la recherche d'un nouveau matraqueur au lendemain de chacune des prochaines défaites des Nordiques?

Quel que soit le rendement futur de Fitchner et de Dubois dont la venue n'était aucunement nécessaire dans le contexte actuel surtout en échange de Parizeau, on ne pourra jamais nous empêcher de dire que Filion vient de commettre une bévue monumentale; une autre de plus et nous serons alors convaincus de son incompétence.

Dorénavant, Filion sera sur la corde raide; un prochain faux pas lui sera funeste. Il devra se rappeler cette vérité: tout comme les joueurs, les gérants généraux peuvent être remplacés facilement. S'il venait à l'oublier, nous, les amateurs qui payons la note, saurons bien le lui rappeler.

Jean-Claude Denis,
618, rue St-Vallier Ouest, Québec, Qué.

Bravo aux pompiers de Loretteville!

M. le rédacteur en chef,

Bravo aux pompiers de Loretteville!

Un incendie se déclarant dans notre maison n'est pas une chose courante, cela n'arrive jamais. Ou bien comme chez moi dimanche 15 février, ce fléau se déclenche brusquement avec une rage effrayante et peut dévaster votre maison en un rien de temps.

Par ce texte, je veux rendre hommage aux pompiers de Loretteville qui furent si bien critiqués dernièrement. En très peu de temps après avoir été appelés, ils étaient à pied d'oeuvre, sous les ordres de M. Claude Cazes, et limitaient le feu à la cuisine et au début du couloir. Il s'en est fallu de bien peu que la conflagration n'éclate,

si ce n'avait été de la rapidité d'action de ces hommes dans la chaleur intense et l'épaisse fumée.

En passant un petit conseil amical à M. André Arthur connu sur nos ondes pour ses critiques des fois justes: enrôlez-vous monsieur comme pompier volontaire lors du prochain incendie à Québec, alors après cette expérience vous pourrez vraiment parler technique et pratique.

Donc un immense merci à nos pompiers de Loretteville. Par la même occasion merci également à tous nos voisins connus et inconnus qui tous essayaient de faire quelque chose.

Mme Paulette Fannée,
96, rue Durand,
Loretteville.

LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq

Il faut vider les institutions

Le Rapport Batshaw a maintenu, dans ses recommandations, le principe d'une intervention, si minimale soit-elle, auprès des enfants et des adolescents et leur placement. Notion que la criminologue Marie-Andrée Bertrand, pour sa part, remet en question. Ghislaine Rheault l'a rencontrée et présente également les grandes lignes de l'enquête effectuée sur la population des centres d'accueil pour le compte du Comité Batshaw.

Une entrevue de Ghislaine Rheault

Le Québec détient le triste championnat du "placement" d'enfants et d'adolescents. Si on compare en effet les statistiques de la population des établissements de protection de la jeunesse (les Training Schools dans les provinces anglaises), il ressort que le Québec est la province du pays où on place le plus d'enfants et corollairement celle où les enfants et adolescents sont gardés le plus longtemps en institution.

En Ontario, les placements sont nombreux. Mais la durée des séjours en institution fermée est beaucoup plus courte qu'au Québec (voir le tableau).

Cette observation de Marie-Andrée Bertrand que nous avons rencontrée la semaine dernière, après la publication du rapport Batshaw, est corroborée par l'étude de M. Marc Leblanc, réalisée l'année dernière pour le comité Batshaw.

Selon cette étude, entre mai et août de l'année dernière, des 3.637 enfants placés au Québec, 25,9% s'y trouvaient depuis plus d'un an; 18,8% depuis plus de deux ans; 3,3%

depuis trois à quatre ans et 1,6% depuis quatre à cinq ans.

"Au Québec, on place trop. Je ne dis pas, ajoute Marie-Andrée Bertrand, qu'il n'y a pas au Québec de jeunes qui ont commis des délits et ont besoin de maisons de protection. Je dis que la très grande majorité des jeunes délinquants n'a pas besoin de la sécurité maximale."

Le grand déménagement

"L'année dernière, poursuit Marie-Andrée Bertrand, les centres d'accueil et de détention traversaient une crise grave. On crée un comité. Il enquête. Il fait rapport. Et qu'est-ce qu'il propose au chapitre de la détention des jeunes? Un grand déménagement. C'est le premier mai qu'il propose de fermer Saint-Vallier qui a mauvaise réputation. Et de rénover des unités destinées à la détention des jeunes, Berthelot par exemple. Mais moi je dis, Berthelot, même réaménagée, c'est foutu. C'est classé, identifié: Berthelot, c'est une prison pour enfants. Or, au Québec, on n'a pas besoin de prisons pour mineurs."

"Un exemple: l'année dernière, en pleine crise, à Saint-Vallier, les

éducateurs ont décidé de faire un camp de neige. En pleine nature. Sans sécurité. Il n'y a eu aucun problème, aucune évasion. Qu'est-ce qu'on prouve aux jeunes en les plaçant en détention sécuritaire? On prouve que c'est sérieux leur affaire, qu'on a peur d'eux.

"Or, quand même le comité Batshaw insisterait pour offrir à ces jeunes détenus les moyens de "rétablir les liens avec la communauté", c'est foutu. Cela ne peut pas se faire avec un enfant ou un adolescent coupé de son milieu."

Le rapport Batshaw, toutefois, défend le principe de l'intervention minimale. Et il propose en diminuant la clientèle des centres de détention et celle des centres d'accueil, d'explorer l'utilisation de nouvelles ressources. Mais que faut-il penser de ces ressources qu'il propose: notamment les auberges, les centres de jour, les familles d'accueil, les foyers de groupe?

Là-dessus, Marie-Andrée Bertrand est formelle: "Je suis obligée de constater que certains de ces moyens, déjà utilisés, n'ont pas donné les meilleurs résultats. Le taux d'échec (notamment des familles d'accueil et des foyers de groupe) est élevé. Car les jeunes ne quittent généralement pas le milieu de la délinquance. Quand ils sortent des institutions, même si ces ressources sont disponibles, ils sont confirmés déjà dans leur caractère de délinquants."

"Le rapport Batshaw dit: aménagements de nouvelles ressources. D'accord. Mais encore faut-il être honnête et dire quelles sont les limites de ces ressources."

"Car qu'est-ce qu'on fait en institution? Il faudrait entendre, poursuit Marie-Andrée Bertrand, les jeunes filles sorties de Notre-Dame de Laval tenir des propos ironiques sur la façon dont on leur a "structuré le comportement" ou comment on leur a appris à "différer les gratifications". Ces concepts on les entre à coup de marteau dans la tête des enfants."

"Au fond, qu'est-ce qu'on fait dans ces institutions? On culpabilise les jeunes sur des actes sociaux qui, dans leur milieu, ne sont pas considérés mauvais. Et on les rend conscients de tous les rejets dont ils sont l'objet."

Le noeud du problème

"Il y a dans notre société une coïncidence troublante entre la pauvreté des milieux (éducatif, économique, culturel) et la délinquance. Or, la grande naïveté du rapport Batshaw, souligne-t-elle, c'est de constater l'appartenance socio-économique des enfants et de ne plus faire le lien entre cette situation et les mesures qu'on suggère."

"Comment les auteurs ont-ils pu oublier de dire aux Québécois: Vous exercez une justice discriminatoire à l'endroit des enfants et adolescents issus des classes socio-économiques défavorisées?"

"Au lieu de cela, on parle de "traitement", de "rééducation", de "réinsertion sociale". Mais traiter qui... et pour qui? Au lieu de rééduquer, il faudrait éduquer."

"Si c'est des mesures de compensation qu'il faut prendre pour obvier aux carences d'un milieu défiguré, qu'on le dise: compensation dans les champs de l'éducation, de la sécurité sociale, substituts pour les parents absents, etc..."

"Il y a, dit le rapport, et c'est là un de ses mérites, près de 40% de jeunes qui n'ont pas besoin d'être placés. Mais pourquoi le sont-ils? Est-ce parce que les parents, l'école sont intolérants, est-ce parce que les juges sont casse-pied?"



Marie-Andrée Bertrand

L'enfant modèle

"L'équipe Batshaw ne propose pas un modèle, mais elle en sous-entend un. Quel est-il ce modèle d'enfant sage? Qu'est-ce qu'on veut faire de ces enfants et adolescents qu'on classe dans la catégorie des "mésadaptés sociaux"? Des petits bourgeois bien tranquilles qui nous plaisent à nous? C'est quoi ce modèle du "bon citoyen" auquel se réfère la terminologie du rapport Batshaw? Est-ce un membre silencieux de cette société capitaliste axée sur la consommation, qui ne s'inquiète pas de la dégradation de l'environnement, qui est sexiste et raciste? Si c'est cela, moi je dis qu'un enfant ou un adolescent qui se rebiffe, il fait preuve de santé."

"D'autre part, quelles valeurs voulons-nous imposer à ces enfants et adolescents? Celles de notre classe moyenne qui met sur un autel les notions de "propreté", de "dignité", de "respect"? Pour quel type de société voulons-nous les aider à vivre? Si je prépare un délinquant à exercer le métier de menuisier, est-ce pour qu'il s'intègre aux chantiers dirigés par la mafia de la construction?"

"Et quand on s'exclame parce qu'un étudiant du Mont-Saint-Antoine est sorti de polytechnique, je dis... et puis après? Qu'est-ce que c'est que un étudiant? Sur combien? En quoi cette réussite individuelle est-elle significative par rapport aux liens étroits qui existent

entre la délinquance et l'origine socio-économique?"

La bicéphalie

Dans ce contexte, comment est-il possible de concevoir une "intervention", si minimale soit-elle?

"Il y a, répond Marie-Andrée Bertrand, un vice profond dans tout ce système: la bicéphalie, c'est-à-dire le chevauchement de juridiction des ministères de la Justice et des Affaires sociales dans le champ de la délinquance."

"D'autre part, pour rendre les mesures d'intervention nouvelles crédibles, il faut vider les institutions. Je suis portée à penser comme le criminologue Guy Tardif que l'abondance de ressources comme les centres sécuritaires fait naître la délinquance. Or, la société québécoise est rendue au sommet de sa capacité de créer des délinquants."

"Il faut ficher la paix aux jeunes qui n'ont pas besoin d'intervention et s'occuper uniquement de ceux qui ont besoin et veulent être aidés."

"D'après la loi, le ministre Forget est tuteur légal de quelque 500 enfants délinquants. Il faut leur donner des tuteurs dans leur milieu, rendre l'entourage responsable. En Hongrie, par exemple, on a trouvé six ou sept alternatives à la famille."

"Mais pour rendre de telles mesures crédibles, il faut vider les institutions."

Des enfants en prison...

Sortes de pensionnats, sortes de prisons, les centres d'accueil pour enfants et adolescents du Québec peuvent recevoir actuellement quelque 6.241 jeunes dits "mésadaptés sociaux".

La semaine dernière le comité Batshaw, formé il y a un an pour enquêter sur la situation de ces centres concluait que 34% des enfants qui s'y trouvaient ne devaient pas y être.

Cette conclusion découle d'une étude spéciale sur la population de ces centres réalisée pour le comité Batshaw. L'étude conduite par M. Marc Leblanc dégage le profil de la clientèle, les rapports de ces enfants ou adolescents avec leur famille et les raisons invoquées pour les placer en institution...ou en prison.

Nous publions ici les grandes lignes de cette étude réalisée entre mai et août 1975.

Le pensionnaire type

Le pensionnaire type des centres d'accueil du Québec est un garçon de 13 ans et plus qui fréquentait l'école avant son arrivée au centre d'accueil ou de détention et qui est originaire de l'un des deux centres plus urbanisés du Québec.

Dans l'ensemble du réseau donc, il est plus juste de parler d'adolescents que de parler d'enfants. 62,4% des pensionnaires ont au-delà de 13 ans. Les enfants de 7 à 12 ans comptent 33% de la population.

Les garçons y sont en majorité, de même que les francophones: on trouve dans le réseau deux garçons pour une fille. Six jeunes sur 10 sont originaires de la région de Montréal, trois sur dix des autres grands centres urbains du Québec (Sherbrooke, Québec, Trois-Rivières et Drummondville).

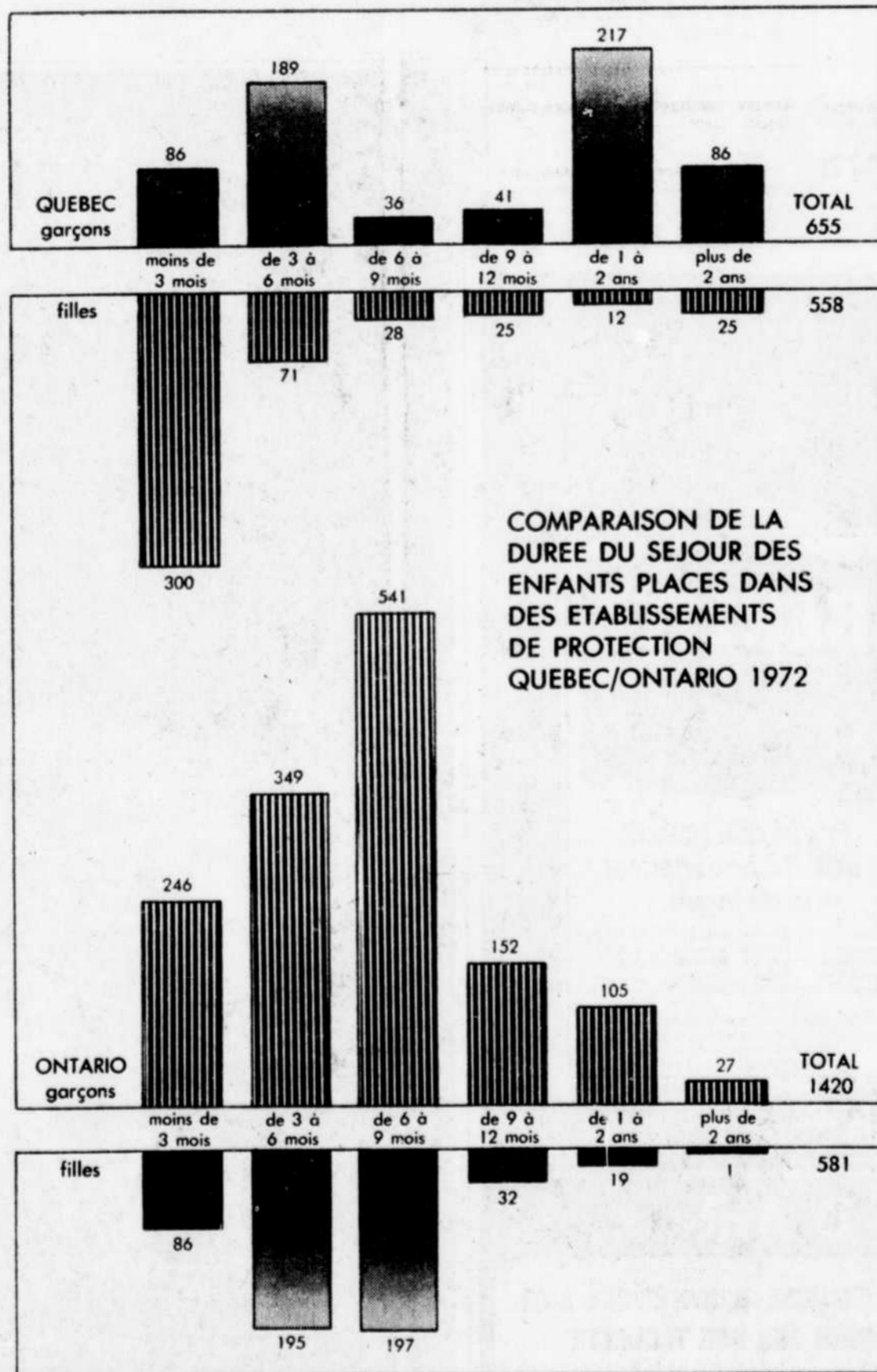
Dans la majorité des cas, les adolescents (contrairement aux enfants) sont placés à l'extérieur de leur région et dans des pensionnats ou centres de détention qui regroupent des jeunes du même sexe.

Les familles brisées

Le pensionnaire type du centre d'accueil est issu d'une famille brisée qui compte en moyenne 4,7 enfants. 63% des jeunes qui y étaient placés entre mai et août de l'année dernière venaient de foyers brisés ou désertés. Les parents de 33,4% des jeunes étaient séparés. Ceux de 12,3% étaient divorcés. 35% des pères étaient disparus contre 14,8% des mères.

Placements multiples

La plupart des pensionnaires des centres n'en sont pas à leur premier placement. On en trouvait (toujours



des enfants en pension

entre mai et août de l'année dernière) 10% qui avaient été placés sept fois ou plus.

63% de tous les clients avaient déjà été placés, soit en centre d'accueil, soit en foyers nourriciers. De ceux qui ont vécu en foyers nourriciers, 18% avaient été placés une fois, 11% deux fois, 9% trois fois.

58% vivaient dans leur famille avant d'être admis dans un centre d'accueil.

En centres d'accueil, pourquoi?

Dans 45% des cas, c'est la cour du bien-être social qui a placé les enfants alors que 55% des jeunes sont passés par une agence de service social.

Compte tenu de ce fort pourcentage de placements par les juges, on serait porté à croire que le pourcentage de délinquants est très élevé. Il n'en est rien. 12% d'entre eux seulement ont commis des délits. Les trois quarts des placements faits par des juges n'avaient pas de justification judiciaire. Les trois quarts étaient basés sur des motifs familiaux ou des problèmes dits de "comportement". Sous ce terme de problèmes de comportements, on retrouve le "refus de l'autorité", le refus d'aller à l'école ou "l'inadaptation sociale". On justifie aussi ces placements d'enfants par des "troubles de personnalité" et des "comportements inadaptés".

Les filles sont plus souvent que les garçons placées par le tribunal. Dans ces cas, c'est au terme de la loi de la protection de la jeunesse qu'on les place alors que les garçons sont davantage placés pour des délits ou pour des situations familiales difficiles.

Faut-il garder ouverts ces centres — prisons ou pensionnats — où 34% des enfants et adolescents ne devraient pas se trouver?

Oui, conclut le rapport Batshaw, mais en modifiant leur vocation. C'est ainsi qu'il proposait la semaine dernière un éventail de ressources nouvelles davantage ouvertes sur la vie à l'extérieur: auberges qui offrent gîte et couvert, centres de jour, foyers de groupes, familles d'accueil, qui rayonneraient autour du centre d'accueil.

Faut-il continuer à détenir des enfants et adolescents en prison? Oui conclut encore le rapport, même si l'on admet qu'une très faible partie des jeunes en centre de détention présentent un danger réel pour la société. Dans les centres de détention pour filles, la majorité sont des fugueuses. C'est le cas de 70% d'entre elles qui ont fui le foyer ou les institutions.

Le rapport réserve les centres sécuritaires (terme pour désigner les prisons actuelles) pour les auteurs de délits sérieux et qui auraient trois fonctions: la détention provisoire, les "séjours de réflexion" et les démarrages de réadaptation.

Là-dessus, les auteurs du rapport Batshaw ne feront pas l'unanimité.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE: DU LUNDI AU SAMEDI: \$1.00 PAR SEMAINE. SEPT. ILES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI: \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ: DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi:	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Sept-îles et Port Cartier (par porteur):	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi:			
Province de Québec:	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada:	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers:	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30.
647-3334

RENSEIGNEMENTS
647-3233

RÉDACTION
647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES **647-3311**

CARRIÈRES ET PROFESSIONS **647-3266**

PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS **647-3435**

PUBLICITÉ GÉNÉRALE **647-3536**

AUTRES SERVICES

ACHATS **647-3241**

CREDITS ET RECOURS **647-3236**

PERSONNEL **647-3219**

PROMOTION **647-3342**

Le réveil brutal... (Suite de la première page)

Ils entraînent fiévreusement et la tête haute dans le "service civil".

Pour certains, c'était une consécration, à leurs propres yeux et à ceux de leurs proches. C'était être du bon bord.

Pleins d'idées et de projets, ils mettaient leurs talents au service de la collectivité.

Puis ils rentraient graduellement dans le rang, s'enfonçaient plus profondément dans leur "ronde de cuir", s'enlisaient peu à peu dans une routine désespérante, en comptant les années, puis les semaines jusqu'au jour de la délivrance ou de la retraite.

La "pension" de fin de carrière devenait au fil des ans pratiquement le seul ressort d'un léthargique agir quotidien.

Un désenchantement

La retraite rêvée, le fil d'arrivée s'est présenté pour plusieurs des anciens employés de l'Etat, comme un réveil brutal.

Le pécule amassé au cours des

ans n'a donné qu'une bien maigre pitance, assurant une précaire subsistance.

Ainsi, au 31 décembre 1974, le gouvernement du Québec comptait 8,040 retraités.

La pension annuelle pour les hommes était de \$3,240, ce qui est très peu dans le cas d'un couple et de \$2,616 pour les femmes.

Les pensions aux survivants des cotisants sont encore plus chiches. Le veuf reçoit en moyenne \$1,097 et la veuve, \$1,720.

Il faut dire que ces pensions ont été quelque peu valorisées ces dernières années: de deux pour cent en 1970, de 8,5 pour cent en 1974, de 10,4 en 1975 et de 11,2 pour cent depuis le premier janvier 1976.

Ces indexations couvrent à peine l'érosion du pouvoir d'achat entraînée par l'augmentation du coût de la vie.

Pour les retraités d'avant 1970, l'heure de la pension n'est donc pas l'âge d'or vanté. Ils n'ont pu bénéficier des avantages acquis grâce à la

syndicalisation venue sur le tard, ni des bénéfices du régime des rentes qui vient à maturité cette année.

Prévisions que le montant maximum de cette rente, entrée en vigueur en 1966, est cette année de \$154,86.

La grande majorité de cette population de retraités, et en particulier les veuves des cotisants, vivent donc à toutes fins utiles au seuil de la pauvreté, sinon en deçà.

Mais il s'agit d'une pauvreté discrète.

Habités, au cours des années actives, à vivre dans une aisance relative, les retraités de l'Etat dissimulent à qui mieux mieux leur gêne financière.

Avant la pension de sécurité de la vieillesse, à 65 ans, l'aide de l'Etat n'est guère possible.

D'ailleurs, habitués à des années de soumission, l'on se résigne trop facilement à son sort.

Etrange récompense pour plus de 35 ans de productivité et triste retombe pour avoir cru aux vertus de l'éthique du travail.

Mais il existe un mouvement de réveil.

Une nouvelle force

Langouissante depuis quelques années, l'Association des fonctionnaires à la retraite du Québec connaît un deuxième souffle.

Ayant maintenant pignon sur rue au 229 boulevard Charest-est, les effectifs de l'organisme sont passés depuis mai dernier, sous l'impulsion d'un nouveau conseil d'administration, de 1,700 à 3,800.

L'objectif est de regrouper les 12,206 retraités, mariés, célibataires ou veuf(ves).

Sous la présidence de Me Adjuitor Dussault, assisté de Mme Claudine Godbout Gravel, à la vice-présidence, de Mlle Georgette Gagné, secrétaire, de M. Raymond Dufour, trésorier et d'administrateurs venant de tous les grands centres de la province, l'Association a des projets, dont: — obtenir pour le conjoint du retraité décédé la même pension dont ce dernier bénéficiait avant son décès. Fait inadmissible et inéquitable, une veuve ne reçoit que la moitié de la pension de son conjoint décédé;

— obtenir la majoration des pensions proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie et indexation trimestrielle;

— maintien des avantages des programmes d'assurance-santé et d'assurance-maladie, aux mêmes tarifs que les fonctionnaires en place; ces assurances cessent au moment de la retraite.

— que la base de calcul de la pension soit haussée de \$5,000 à \$7,000.

Mais le grand défi de l'Association est le recrutement qui se

heurte à un fort sentiment de fatalisme chez les retraités.

Nombre d'entre eux ne peuvent d'autre part se permettre de débours la cotisation annuelle de \$5,00.

La négociation... (Suite de la première page)

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, c'est-à-dire d'ici les prochaines élections fédérales, leur demandèrent de présenter un mémoire plus en profondeur. Ces ministres voulaient des précisions, outre le rapatriement de la constitution et la formule d'amendement, sur les questions relatives aux institutions fédérales comme la Cour suprême et le Sénat; aux champs de compétences législatives; aux langues et cultures officielles et au partage des pouvoirs fiscaux.

Les champs de compétence

En ce qui concerne la question fondamentale de la répartition entre les deux niveaux de gouvernements des champs de responsabilités, le document du ministère des Affaires intergouvernementales insiste sur un seul point: le droit du fédéral de légiférer pour la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada.

C'est en vertu de ce pouvoir très général que le gouvernement central peut finalement intervenir dans toutes les matières qui ne sont pas exclusivement réservées, dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, aux provinces.

Or, dit le document, "compte tenu de l'évolution sociale, économique, culturelle et politique, ces matières (non exclusivement réservées aux provinces) deviennent les secteurs d'activité les plus importants pour les gouvernements, ex. aménagement du territoire, écologie, qualité de la vie, culture, communications, etc."

Ce phénomène fait justement partie, selon le document, des "tendances qui accroissent constamment l'autorité du fédéral et qui ont modifié les conditions initiales du pacte intervenu entre les deux communautés linguistiques".

"Si nous voulons modifier ces tendances, poursuit le document, il faut changer les équilibres fondamentaux actuels de la Fédération canadienne".

Pour y arriver, les fonctionnaires du ministère des Affaires intergouvernementales adoptent sur cette question des champs de compétence, une approche analogue à celle qui a été décrite plus haut concernant les pouvoirs fiscaux. Plutôt que de réclamer une nouvelle liste de compétences exclusives pour les provinces, ils proposent:

— soit "la primauté législative des provinces, ou du Québec, pour certaines de ces matières";

— soit, "la primauté législative des provinces, ou du Québec, pour l'ensemble de ces matières sans nier au fédéral le pouvoir de faire des lois en ces domaines pour assurer la paix, le bon ordre et le bon gouvernement";

Un exemple concret de cette façon de voir s'exprime dans la recommandation que les fonctionnaires font sur la question de l'immigration.

"Sans nier au fédéral sa compétence sur l'administration des immigrants, lit-on dans le document, le Québec pourrait revendiquer la primauté législative sur l'établissement et l'intégration des immigrants et une disposition par laquelle le Parlement du Canada aurait l'obligation d'associer le Québec, ou les provinces qui le désirent, au recrutement et à la sélection des immigrants".

Autres questions

Le document, daté du 21 janvier dernier, touche d'autres points importants.

En ce qui concerne la sécurité culturelle, le ministère des Affaires intergouvernementales écrit que "le Québec pourrait accepter la proposition fédérale si les autres équilibres (comme l'équilibre des champs de compétence et l'équilibre fiscal) étaient transformés à l'avantage des provinces".

Le document s'attarde par ailleurs sur la question de la Cour suprême, dont la jurisprudence fait évidemment évoluer la constitution dans les faits.

"Pour modifier la tendance des interprétations de la Cour suprême, écrivent les fonctionnaires, le Québec pourrait revendiquer:

- 1) la création d'une Chambre constitutionnelle et une meilleure représentation dans cette Chambre;
- 2) la suppression des appels à la Cour suprême en matière de droit civil du Québec;
- 3) le pouvoir de référer à la Cour suprême pour les provinces en matière constitutionnelle".

Enfin, toujours dans le but d'établir un meilleur équilibre au sein des institutions centrales, le document recommande de "revendiquer une meilleure représentation au Sénat des minorités et du Québec".

Parent ira à la...

(Suite de la première page)

dant décidé, "dans un geste inouï de bonne volonté", de convoquer les coordonnateurs du Front commun, dans les prochains jours pour décider des procédures qui seront admises à la table centrale.

En fait, comme l'a par la suite expliqué le ministre, il s'agit de faire en sorte que la table centrale ne regroupe pas quatre cent personnes. "Nous ne voulons pas négocier sur une scène de théâtre" a commenté M. Parent.

L'observateur: délai prolongé

Le ministre Parent, qui croit à un règlement pour la fin de mars si l'on se met à négocier cinq jours par semaine, a réitéré sa position quant à la venue d'un médiateur dans le dossier des négociations: il n'en est pas question!

Cependant, a-t-il ajouté, le gouvernement maintient toujours sa proposition de nommer un "observateur" qui ferait rapport sans recommandations, même si le délai initial pour en arriver à une entente à ce sujet avait été fixé au 1er mars.

Quant aux deux autres ministres impliqués dans les négociations du secteur public, MM. Bienvenue et Forget, ils ont consacré leur partie d'émission à rappeler l'interprétation patronale des offres faites aux employés de l'Etat.

A l'ordre du jour: augmentations salariales, horaires de travail, mobilité, sécurité d'emploi, volume de la tâche, répartition du personnel, bénéfices sociaux. Bref, tous ces sujets dont on a parlé et reparlé depuis le début des négociations.

Par ailleurs, le ministre des Affaires sociales a révélé que des décisions juridiques avaient été rendues ou que des ententes étaient intervenues dans la plupart des établissements du réseau de santé quant à la définition des services essentiels.

Sur un total de 542 accréditations, 451 ont fait l'objet d'ententes ou de décisions des commissaires aux services essentiels a révélé le ministre Forget. Il reste 91 décisions à venir.

Menti-nnon enfin qu'au tout début de l'émission d'hier le ministre Oswald Parent a déclaré que l'un des objectifs gouvernementaux dans la présente négociation est de donner "à travail égal, salaire égal".

la météo



marée

MARDI

Basse 2h35

Haute 7h29

Basse 14h45

Haute 19h35

soleil

MARDI

Lever 6.24

Coucher 17.33

Durée 11.09

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour ce lundi 1er mars 1976:

Un crête de haute pression a apporté, aujourd'hui, du temps généralement ensoleillé sur toutes nos régions. Demain, une perturbation venant de l'ouest amènera des nuages sur l'ouest de la province en matinée et ailleurs au cours de la journée, et on prévoit également de la neige.

Régions de l'Abitibi et de la haute Mauricie. Mardi: nébulosité croissante en matinée suivie de neige légère. Maximum aujourd'hui: -12 à -15. Minimum cette nuit: -22 à -26. Maximum mardi: -6 à -8.

Régions du Pontiac-Témiscamingue et des Laurentides. Mardi: nuageux avec neige commençant en matinée. Maximum aujourd'hui: -10 à -13. Minimum cette nuit: -16 à -18. Maximum mardi: -2 à -5.

Régions de l'Outaouais et de Montréal. Nuageux avec neige commençant en matinée. Maximum aujourd'hui: -4 à -6. Minimum cette nuit: -10 à -12. Maximum mardi: -2.

Régions de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est. Mardi: nébulosité croissante en matinée suivie de neige l'après-midi. Maximum aujourd'hui: -4 à -8. Minimum cette nuit: -15 à -17. Maximum mardi: -2 à -5.

PARFAIT POUR LES BRIGOLEURS
CLIMATISEUR D'AIR
POUR LA MAISON ENTIERE
SEULEMENT \$449
Autres capacités disponibles. EVOI C.A.A.
Vendu complet, avec condensateur, tuyauterie, bobine A, réfrigérant, relais à bon voltage et mode d'installation facile.
RADIATION ENGINEERING OF CANADA (QUEBEC)
"Les experts en climatisation"
APPELEZ (514) 738-7635
TOUTS LES JOURS 17H. SAMEDI 9H-12H.

Venez visiter votre
EXPO CAMPING ET SPORT DE QUEBEC
du 5 au 14 mars '76
SPECTACLES TOUTS LES SOIRS
Présenté par **CKCV 1280** Collaboration Brasserie Labatt Liée
PARC EXPO QUEBEC
Pavillon de la Jeunesse et des Congrès
Séminaire: 6h. p.m. à 12h. p.m.
Sam., dim.: 1h. p.m. à 12h. p.m.

BERLITZ
ECOLES DE LANGUES
Leçons particulières, cours accélérés, groupes, échanges, immersion totale, services de traduction et d'interprétation.
Pris tel que prescrit, BERLITZ, vous permet le dialogue.
Québec: 529-6161, Ottawa: 232-5343
Sherbrooke: 568-9179, Toronto: 924-7773
Trois-Rivières: 378-2811, Winnipeg: 942-3149
Montreal-Pest: 288-3111, Edmonton: 424-5522
Montreal-Centre: 387-2566, Calgary: 265-3850
Vancouver: 685-9331
OU ECRIVEZ "BERLITZ CHARTER PROGRAM"
2055 RUE PEEL, #300, MONTREAL, QUEBEC H3A 1V4
Permis de culture personnelle no. 742985
Ministère de l'Éducation du Québec.

Coeur atout...
n'oubliez pas que les diamants Birks ont tous les atouts!
Les diamants comme l'amour durent toute la vie. Il faut donc les choisir avec toute l'attention et le temps nécessaires.
Faites confiance à Birks. Grâce à l'intégrité de notre réputation, nous pouvons nous porter garant de la qualité et de la valeur de nos diamants. Comme nous en vendons beaucoup, les prix de nos diamants sont plus bas que ceux des autres magasins. De plus, notre vaste assortiment, — une centaine de montures — vous permet de trouver la bague qui correspond à votre amour.
Nous vous souhaitons tous les atouts pour être heureux!
En passant chez Birks, prenez un dépliant sur les diamants.
les Diamants Birks
ont l'éclat de l'amour.
16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035

NOUVEAU! LIT D'AIR
LA SEULE "CHAMBRE D'INVITÉ" QUE L'ON PUISSE RANGER SUR UNE TABLETTE
LE LIT D'AIR. Un lit fini valeurs muni de serpents, que vous pouvez souffler en quelques minutes avec votre aspirateur (aspirateur inclus) ou toute autre pompe. Utilisez-le comme votre lit permanent (formidable) ou rangez-le sur une tablette pour des visiteurs éventuels, ou dans un "coucher", ou dormir sur un tac (le fini évite l'espèce de coller sur le poas).
Même sensation de détente avec le lit d'air sans en subir les inconvénients. Le nouveau système de serpents individuels en polyvinyle supporte votre corps agréablement. Sans autres supports, il est plus confortable qu'un matelas conventionnel. Garantie totale incluse. LE LIT D'AIR est incroyablement léger, incroyablement solide (chambre de polyvinyle 20ml). Se nettoie à l'eau et au savon. Une nouvelle façon excitante de dormir, relaxer et s'amuser.
BOUTIQUE LA COUCHETTE
SPÉCIALISTE DE LA CHAMBRE À COUCHER
Place Ste-Foy, Ste-Foy, Québec, Tél.: (418) 653-1140

Basford à la défense de ses projets de loi

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, soutient que les deux projets de loi intitulés "la loi et l'ordre" déposés aux Communes, la semaine dernière, n'ont pas été conçus dans le but d'éliminer les difficultés confrontant le gouvernement en raison de son attitude à l'endroit de la peine capitale.

"Je crois que les projets de loi que nous avons présentés se rapportant au Code criminel n'ont rien à voir avec l'abolition de la peine capitale", a dit le ministre, qui participait à l'émission "Question Period" enregistrée pour diffusion hier au réseau de télévision CTV. M. Basford estime également que les amendements proposés au Code criminel concernant l'écoute électronique ne viendront pas en contradiction avec la charte des droits de l'homme.

"L'écoute électronique demeure la prérogative des juges qui sont les seuls à décider qui peut être branché et sur quelle base", a ajouté le ministre en signalant qu'une documentation fort élaborée sera nécessaire pour justifier tout recours à cette mesure.

Le ministre de la Justice s'est dit d'accord avec les recommandations formulées par une commission pour que les criminels non violents puissent acquitter leur dette envers la société sous forme d'amende ou de travail communautaire plutôt que d'aller en prison où ils seront en contact avec des criminels endurcis.

M. Basford espère être en mesure de soumettre des amendements au Code criminel l'hiver prochain en marge des recommandations du rapport de cette commission d'enquête.

La visite de la reine

Abordant la question de la visite de la reine qui a été invitée à inaugurer les Jeux olympiques, le 17 juillet, M. Basford estime que les mesures de sécurité entourant la visite royale sont adéquates.

"Il va sans dire que rien ne sera négligé pour protéger Sa Majesté et quiconque enfreindra la loi en rapport avec la reine sera poursuivi."

Le ministre de la Justice a terminé son exposé en affirmant que les sentences plus sévères proposées dans les projets de loi soumis en Chambre n'excluent pas le principe de réhabilitation.

avis légaux

AVIS PREMIERE PUBLICATION

PRENEZ AVIS que les requérantes conjointes Lessard Transport Ltée, 361, Rousseau, Theford Mines, détentrice du permis no 33-V et Gosselin Express Ltée, 141 sud, boulevard Smith, Theford Mines, comté Mégantic, P.Q., détentrice du permis no 8642-V, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec pour obtenir de celle-ci l'autorisation de transférer le permis no 33-V de Lessard Transport Ltée en faveur de Gosselin Express Ltée avec l'équipement décrit au contrat annexé à la demande et ce, conformément à l'article 38 de la Loi des transports et à l'article 250.1 des règles de pratique et de régime interne de la Commission des Transports du Québec.

Tout intéressé désirant faire opposition à cette demande peut ce faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec dans les quatre (4) jours suivants la première publication du présent avis dans ce journal.

GYL SIROIS,
Procureur des requérantes conjointes.



APPEL D'OFFRES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné des offres cachetées, scellées, endossées: OFFRE POUR LE PRIVILEGE D'EXPLOITER LE RESTAURANT SITUÉ AU REZ-DE-CHAUSSEE DU KIOSQUE DE LA TERRASSE DUFFERIN et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mardi le 16 mars 1976 à ONZE HEURES A.M. (11:00 hres a.m.) (heure normale de l'est). Les soumissionnaires doivent prendre note que le bureau du Greffier est fermé entre midi et deux heures. Les intéressés peuvent se procurer les documents nécessaires et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à l'Hôtel de Ville, à la division des Propriétés Municipales, chambre 404. La Ville ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Québec, le 24 février 1976.
LE GREFFIER DE LA VILLE
Pierre-F. Côté, avocat



HIER, NOUS ETIONS NORTHERN ELECTRIC



northern telecom

AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES NORTHERN TELECOM ET C'EST TANT MIEUX POUR LE CANADA

POURQUOI?

Parce qu'avec Northern Telecom pour raison sociale nous pouvons faire affaires dans le monde entier sous une seule et même désignation. Mais commençons par le commencement...

Notre première raison d'être fut de fabriquer des téléphones. En moins d'un siècle nous sommes devenus cette importante firme canadienne qui conçoit et commercialise une vaste gamme de matériels de télécommunications à l'échelle mondiale.

Au Canada seulement, nous avons 24 usines de fabrication et nous en avons également, ainsi que des bureaux et points de vente, aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Irlande, en Turquie, à Hong Kong et en Malaysia.

Voilà qui va bien. Mais notre ancienne raison sociale posait de sérieux problèmes: aux Etats-Unis, le plus grand marché mondial de télécommunications, elle identifie déjà un fabricant d'appareils électriques et un concurrent dans le domaine des télécommunications s'appelle North Electric.

Confusion fâcheuse. Pour surmonter ces difficultés et présenter la même raison sociale à l'échelle mondiale nous avons choisi Northern Telecom parce que ce nom décrit bien nos produits et l'industrie que nous servons.

Nous vous reparlerons de Northern Telecom au cours des prochains mois. Nous vous apporterons le témoignage de Canadiens qui affrontent avec succès la concurrence des marchés mondiaux.

N'est-ce pas tant mieux pour le Canada? En

s'imposant à l'échelle mondiale comme concepteur et fabricant de matériels de

télécommunications extrêmement évolués, Northern Telecom contribue largement au prestige du Canada à l'étranger. Elle crée aussi des emplois pour les Canadiens dans la fabrication d'équipements de télécommunication et dans les industries connexes.

Par exemple, avec presque 20 000 emplois dont nous étions directement responsables l'année dernière, nous avons contribué \$330 000 000 à l'économie canadienne en revenus, salaires et avantages sociaux.

Nous avons acheté pour plus de \$300 000 000 en marchandises et services auprès d'autres entreprises canadiennes, ce qui crée encore d'autres emplois et d'autres revenus.

Nous participons aussi à la qualité de la vie canadienne par les dons de l'entreprise aux institutions sociales, scientifiques et culturelles du pays.

L'année dernière, nous avons versé plus de \$135 000 000 en impôts aux divers paliers fiscaux.

Voilà pour aujourd'hui. Que dire pour demain?

Notre domaine étant celui des télécommunications mondiales, nous nous consacrons à l'amélioration constante de cette industrie essentielle à l'avenir de l'humanité.

Plus de 1 700 travailleurs scientifiques et techniques de nos services de recherche et développement, Recherches Bell-Northern, près d'Ottawa, s'y emploient constamment. A Northern Telecom, nous croyons que l'avenir appartient à ceux qui en sont dignes. C'est là la profession

de foi de vos voisins et amis, le personnel et la direction de Northern Telecom.



northern telecom

NORTHERN TELECOM LIMITÉE, MONTRÉAL, QUÉBEC

faits divers

1,200 policiers attendus aux obsèques de l'agent Bédard

par Roch DESGAGNE

Quelque 1.200 policiers et représentants de divers services d'ordre public étaient attendus aux funérailles du jeune policier Michel Bédard, de la SQ, abattu au cours d'une chasse à l'homme qui a suivi le vol d'une caisse populaire, à Sainte-Brigitte de Laval, en banlieue de Québec, jeudi soir dernier.

Selon des porte-parole de la SQ de Québec-Métro, il s'agit purement et simplement d'un témoignage de sympathie des forces policières à l'agent Bédard, et il n'est pas question d'en faire une démonstration quelconque pour le maintien de la paix capitale, même si on fait inévitablement un rapprochement entre les deux faits.

Les funérailles civiles ont lieu à

13 heures, à l'église Saint-Ambroise de Loretteville, aujourd'hui.

Forte délégation

A la SQ Québec-Métro, où ont afflué les messages de sympathie et les confirmations de délégation aux funérailles, on prévoyait, hier soir, que près de 1.200 policiers fédéraux, provinciaux et municipaux assistent à la cérémonie.

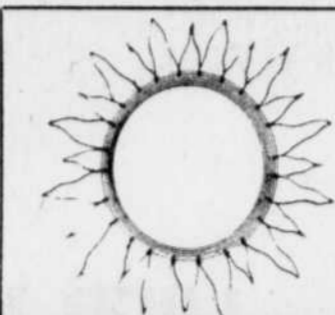
Les corps policiers de la Communauté urbaine de Montréal, de Toronto, de l'Ontario, de Terre-Neuve, de la Gendarmerie royale du Canada et de nombreuses municipalités du Québec ont annoncé leur présence aux funérailles.

Egalement, on y attend des représentants des gardiens de prison, de la police militaire, des pompiers et d'autres services de sécurité. Les étudiants en technique policière du CEGEP

François-Xavier-Garneau de Québec ont aussi organisé une délégation.

La grande majorité des postes de la Sûreté du Québec seront représen-

tés aux cérémonies. Les autorités ont insisté pour que tous les membres de la SQ en congé se fassent un devoir de rendre un témoignage de sympathie et de solidarité envers leur confrère.



Une journée sans
LE SOLEIL
c'est comme un jour sans soleil..

Accusé de fraudes de \$4 millions

MONTREAL (d'après PC) — Des accusations ont été portées contre un dirigeant de l'agence de sécurité "Gordon Securities Ltd" par la Commission de sécurité du Québec, en rapport avec l'offre d'achat de la compagnie Price de Québec par Abitibi Paper, de Toronto, en 1974.

Francesco Antonio Constantini, assistant vice-président de Gordon Securities, a été accusé d'avoir obtenu, sous de fausses représentations, la somme de \$2.9 millions d'Abitibi Paper et d'avoir fraudé les actionnaires de Price d'une somme d'environ \$1 million. Cette accusation a été portée en cour des sessions de la paix.

L'accusation est venue à la suite d'une enquête menée auprès de la Bourse de Montréal, du ministère provincial des Affaires des consommateurs, des Coopératives et des Institutions financières, et auprès du gouvernement américain.

Deux enfants périssent

SAINT-ZACHARIE (PC) — Deux enfants ont péri tôt samedi matin dans l'incendie de la demeure de leurs parents, à Saint-Zacharie, localité située à environ 65 milles de Québec.

Les victimes ont été identifiées comme étant Marc et Josée Saint-Laurent, âgées respectivement de 7 et 2 ans.

La police et le commissariat des incendies ont ouvert une enquête.

Ils veulent une enquête sur leur congédiement

TORONTO (PC) — Deux anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada ont réclamé hier, au cours de l'émission "W5" du réseau CTV une enquête publique sur les circonstances de leur congédiement, à la fin de 1973.

Le millionnaire mont-réalais Mitchell Bronfman a également demandé l'institution d'une telle enquête sur le renvoi des sergents Don McLeary et Gilles Brunet, à l'issue d'une enquête interne menée par le corps policier.

À la suite de ces renvois, le solliciteur général du Canada, M. Warren Allmand, avait ordonné une révision des procédures disciplinaires de la GRC. Un rapport à ce sujet devrait être rendu public cette semaine.

De son côté, le député conservateur de Central Nova, M. Elmer Mackay a déclaré qu'il donnerait suite à cette affaire en Chambre des Communes et exercerait des pressions sur M. Allmand pour le forcer à rouvrir le dossier McLeary-Brunet et à instituer une enquête.

LE ROI du modèle réduit
DION HOBBIES ENR.
1660 St-Michel, Sillery, Qué.

LES PHARMACIES

brunet

ENR

PRIX SUR PLACE

EN VIGUEUR JUSQU'AU 27 MARS 1976

<p>AGAROL 16 oz, laxatif pour toute la famille sugg. 2.34 SPECIAL 1.59</p> <p>SUR PLACE 1.49</p>	<p>ASPIRIN BAYER 300 comp. maux de tête sugg. 3.40 SPECIAL 2.09</p> <p>SUR PLACE 1.99</p>	<p>CREST pâte à dents 150 ml + 25 ml gratuits sugg. 2.05 SPECIAL 1.69</p> <p>SUR PLACE 1.63</p>	<p>NOXZEMA crème 14 oz sugg. 3.49 SPECIAL 2.09</p> <p>SUR PLACE 1.99</p>	<p>ROBITUSSIN DM 8 oz, sinusite, toux, rhume sugg. 4.26 SPECIAL 2.29</p> <p>SUR PLACE 2.09</p>
<p>HEMAREXIN 24 amp. buvables; foie, fer et vitamine B Sugg: 13.15 PRIX brunet 6.59</p> <p>SUR PLACE: 5.79 (CETTE SEMAINE SEULEMENT)</p>	<p>BENLYN sirop 12 oz, antitussif expectorant sugg. 4.59 SPECIAL 2.79</p> <p>SUR PLACE 2.59</p>	<p>ULTRA-BAN désodorisant en aérosol 9 oz Sugg: 2.39 PRIX brunet 1.49</p> <p>SUR PLACE: 1.29 (CETTE SEMAINE SEULEMENT)</p>	<p>NOXZEMA désodorisant 10 oz ou antiperspirant 10 oz sugg. 2.09 SPECIAL 1.37</p> <p>SUR PLACE 1.23</p>	<p>DEMO-CINEOL SUPPOSITOIRES ADULTES 10 SUPPOSITOIRES ADULTES DEMO-CINEOL supp. adultes en 10's grippe, toux, bronchite Sugg: 3.50 PRIX brunet 2.39</p> <p>SUR PLACE: 2.09 (CETTE SEMAINE SEULEMENT)</p>
<p>ALPHA-KERI 16 oz, huile à bain pour peau sèche sugg. 6.45 SPECIAL 4.59</p> <p>SUR PLACE 4.49</p>	<p>CORICIDIN D 60 comp. congestion des sinus grippe, rhume sugg. 4.69 SPECIAL 3.49</p> <p>SUR PLACE 3.19</p>	<p>HUMIDIFICATEUR "HANKSCRAFT" no 241, vapeur froide capacité 1 gallon sugg. 29.95 SPECIAL 17.99</p> <p>SUR PLACE 16.99</p>	<p>OLD SPICE désodorisant en bâton sugg. 1.85 SPECIAL 1.19</p> <p>SUR PLACE .99</p>	<p>SAC EAU CHAUDE "BARUM" à la glycérine sugg. 2.98 SPECIAL 1.99</p> <p>SUR PLACE 1.89</p>

PRIX DE TOUS LES JOURS

<p>ABSORBINE JR 4 oz, flacon applicateur SUGG. 1.89 PRIX brunet 1.59</p>	<p>CAPSULES D'AIL de Lalco en 250's SUGG. 5.00 PRIX brunet 2.99</p>	<p>GLYCERINE suppositoire pour enfant ou adulte en 12's de NADEAU SUGG. 0.77 PRIX brunet 2/.79</p>	<p>NIVEA crème, 120 ml, émouline et hydratante SUGG. 1.99 PRIX brunet 1.19</p>	<p>SAVON DROYT'S OU GAL à la glycérine SUGG. 0.98 PRIX brunet .79</p>
<p>BICHOLATE LILAS, 100 comp. laxatif SUGG. 2.29 PRIX brunet 1.59</p>	<p>SHAMPOO ROGIER bébé, goudron, aux herbes, salvadol, 16 oz PRIX brunet .99</p>	<p>HUILE FOIE FLETAN de WAMPOLE en 250's SUGG. 2.25 PRIX brunet 1.59</p>	<p>SANDALES SCHOLL "DENISE" Couleurs wash ou en dorées Sugg: 16.50 PRIX brunet 11.99</p>	<p>SENOKOT en granules 8 oz, laxatif, soulagement de la constipation SUGG. 5.60 PRIX brunet 4.39</p>
<p>COTTONELLE papier de toilette 1 pqt de 4 rouleaux SUGG. 1.28 PRIX brunet 1.05</p>	<p>CUTEX 6 oz (170 ml) dissolvant SUGG. 1.05 PRIX brunet .79</p>	<p>FOOT GUARD 6 oz, désodorisant pour les pieds SUGG. 1.99 PRIX brunet 1.49</p>	<p>L'OREAL MODELING pour cheveux rég. ou teintés SUGG. 4.19 PRIX brunet 2.99</p>	<p>TEGRIN shampoo en lotion 175 ml, antipellucules SUGG. 3.19 PRIX brunet 2.39</p>
<p>MURINE 45 ml, gouttes pour repaquer les yeux fatigués SUGG. 2.10 PRIX brunet 1.69</p>	<p>RIOPAN suspension 20 oz antiacide, maux d'estomac SUGG. 3.50 PRIX brunet 2.39</p>	<p>VASELINE poudre bébé, 14 oz SUGG. 1.79 PRIX brunet 1.27</p>	<p>MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741 PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712</p> <p>PLACE MONT-MARIE, Lauzon 837-9363 PLACE L'ORMIÈRE, Neufchâtel 842-9221</p>	



Collaboration: Gilles Lafond

Ce sont finalement les plongeurs André Vallée et Ronald Bernier, de l'unité d'urgence de la Sûreté du Québec, qui ont découvert le corps du petit Eric Gauvin, deux heures environ après la tragédie.

Quatre autres morts dans l'Est

Un bambin se noie dans la rivière Montmorency

par Roch DESGAGNE

La paisible Ile Enchanteresse, dans la localité de Sainte-Brigitte-de-Laval, en banlieue nord-est de Québec, a été frappée par un drame, samedi après-midi, alors qu'un bambin de quatre ans, Eric Gauvin, fils de M. et Mme Paul-André Gauvin, s'est noyé dans la rivière Montmorency.

La tragédie est survenue vers le milieu de l'après-midi au moment où la petite victime s'amusa à prendre des glissades, en bordure de la rivière, non loin de la demeure familiale située sur la rue des Pins. L'enfant a soudainement disparu dans un trou où le cours d'eau coule à découvert.

Son compagnon de jeu a tenté de l'agripper, de même qu'un homme et une femme accourus sur les lieux, alertés par les cris du garçonnet.

Ce sont finalement des plongeurs de la Sûreté du Québec, André Vallée de l'Unité d'urgence et Ronald Bernier, de Québec-Métro, qui ont retiré le corps de la petite victime, avec l'aide de voisins et de la police de Beauport.

Deux victimes

M. et Mme Adélard Cantin, âgés tous deux d'environ 75 ans, du 3376 rue de la Concorde à Sainte-Foy, ont succombé aux blessures subies samedi après-midi, alors qu'ils furent happés par une automobile, en traversant la chaussée, à l'intersection des boulevards Duplessis et Quatre-Bourgeois.

L'accident est survenu vers 14h, samedi, et les deux victimes expirèrent, quelques heures après à l'hôpital. L'enquête policière a été confiée au détective Gerry Woolf.

Arme à feu

Un garçonnet de huit ans, Renaud Soucy, fils de Jean-Marie Soucy, de Matane, a été tué d'un coup de feu, alors qu'il jouait avec son frère. L'incident dramatique s'est produit dimanche après-midi, chez un oncle des jeunes: Soucy, à Saint-Damase. Les enfants s'amusèrent dans une chambre, à l'étage supérieur; ils avaient découvert l'arme chargée dans un placard et jouaient au "cowboy".

Motoneige

Jocelyn Pronovost, 20 ans, de Amqui, a perdu la vie quand sa motoneige est entrée en collision avec un véhicule circulant en sens inverse, sur la route 195, non loin de la localité d'Amqui, en début de soirée dimanche.

Sept meurtres, samedi, à Montréal

MONTREAL (PC) — Deux autres meurtres, révélés hier, ont porté à sept le nombre des assassinats, samedi, dans la région de Montréal.

Carmelo Spinali, 39 ans, garçon de taverne, a été découvert dans son logement de la rue Notre-Dame-Ouest. On lui avait fracassé le crâne à l'aide d'un objet contondant.

Bruno Michaud, 27 ans, a été poignardé au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, où il était détenu.

Gerhard Matschek, 32 ans, et sa femme Janet, 29 ans, ont été abattus, le premier dans sa maison de Lachine et la seconde à son lieu de travail, à Beaconsfield.

Serge Quintal, 25 ans, a été descendu dans une taverne.

A Sherrington, enfin, la police croit que les deux



Roger "Fon-Fon" FONTAINE

cadavres calcinés retirés des cendres d'une maison ont été victimes d'un règlement de comptes. La maison appartenait à Roger Fontaine, dont le nom a été mentionné à plusieurs reprises devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Roger Fontaine, appelé "Fon-Fon" dans le milieu, était catalogué comme un proche des fameux frères Dubois, de Saint-Henri.

Sa mort pourrait éventuellement déclencher une nouvelle guerre de gangs dans le monde interlope. Il est possible que la mort de Fontaine ne soit pas accidentelle.

Son corps a été transporté à la morgue pour une autopsie.

En sursis Les enquêteurs estiment

qu'il est bien possible que Fontaine ait été purement et simplement assassiné.

Certains éléments de la pègre le soupçonnaient du meurtre du récidiviste Lépine, commis peu auparavant dans l'ouest de Montréal. Pour eux, il aurait pu s'agir d'un motif bien suffisant pour faire disparaître Fontaine.

Il y avait plus. Le seul survivant de la famille McSweeney, un gang opposé aux Dubois, a déclaré devant la CECO que "Fon-Fon" était l'un des membres du quatuor responsable du massacre de la Saint-Valentin, le 14 février 1975, dans un hôtel en banlieue sud de Montréal. Quatre personnes avaient été tuées et plusieurs autres blessées.



Salon de l'électrolyse **KEBEC** enr.

Clinique d'épilation définitive.

Pour rendez-vous 529-6336 - rés.: 658-3252 360 est, boul. Charest, Québec

du 28 février au 12 mars

RABAIS DE 50%

Nettoyage à sec

TOUTE JUPE TOUT CHANDAIL

Buanderie Lévis Ltée Nettoyeurs Nutone

527-2501

SERVICE PAR CAMION OU À NOS COMPTOIRS: 115, MARIE-DE-L'INCARNATION — 1196, ST-JEAN

AIR CANADA réduit ses tarifs "excursion" et "fin de semaine" de

35%

Vous aimez voyager? Vous pouvez maintenant le faire à beaucoup moins de frais. Les nouveaux tarifs "EXCURSION" vous permettent de voyager à rabais n'importe où sur le réseau Air Canada, au Canada et aux États-Unis (excepté Miami, Tampa et Los Angeles), sur une distance de 700 milles et plus, séjour minimum de 10 jours et maximum de 30 jours. Sauf les vendredis et dimanches de 15h à 21h. Les tarifs réduits "EXCURSION" sont en vigueur jusqu'au 31 mai 1976, à l'exception des 15 et 19 avril. Les nouveaux tarifs réduits "FIN DE SEMAINE" s'appliquent à tous les voyages de moins de 700 milles effectués sur le réseau Air Canada,

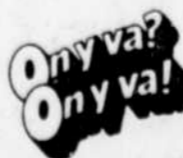
au Canada et aux États-Unis, dont les départs et retours ont lieu en fin de semaine (samedi ou dimanche). Les tarifs réduits "FIN DE SEMAINE" sont en vigueur jusqu'au 30 mai 1976.

C'est le bon temps d'en profiter. Parlez-en à Air Canada ou à votre agent de voyage. Et consultez la nouvelle brochure "Tarifs réduits" AIR CANADA.

C'est incroyable mais c'est vrai: voyez le tableau ci-contre.

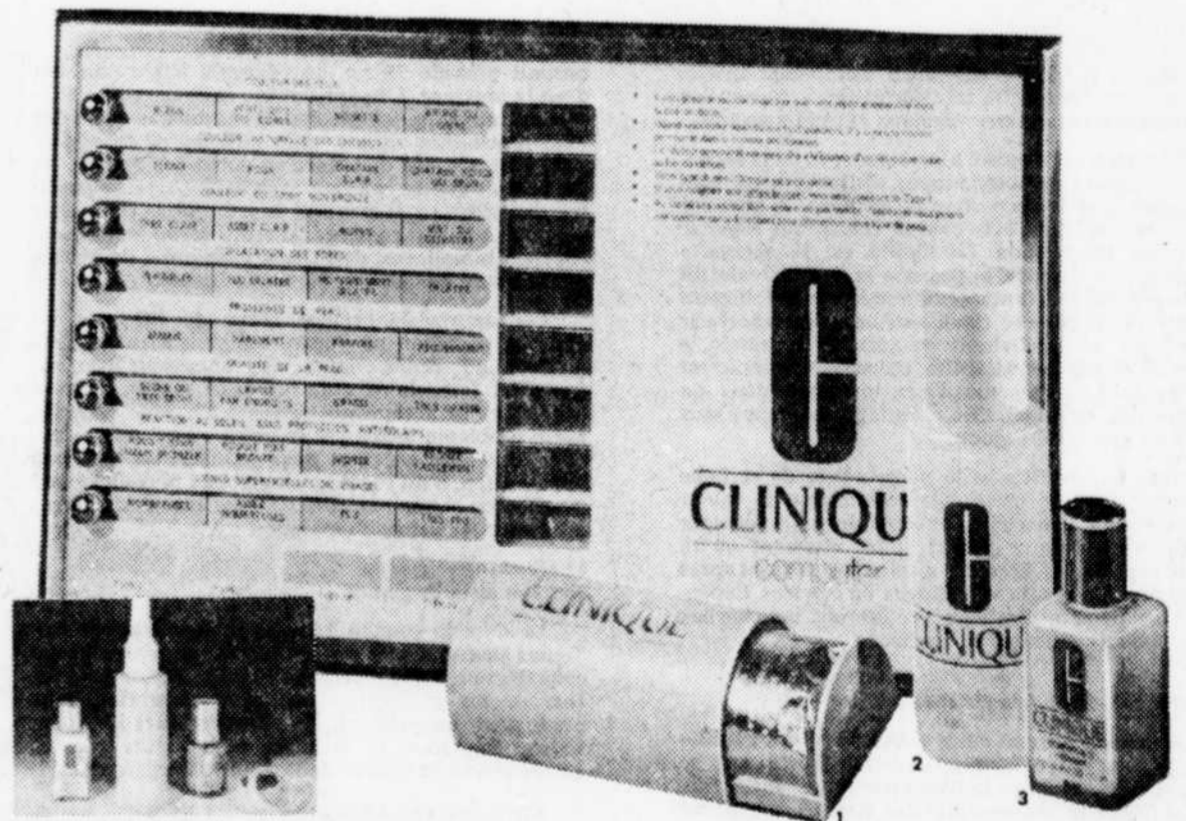
	TARIF REGULIER	NOUVEAU TARIF REDUIT (aller-retour)*
EXCURSION (aller-retour)*		\$221
Montréal-Vancouver	\$340	
Montréal-Dallas	\$258	\$168
Ottawa-Winnipeg	\$184	\$120
FIN DE SEMAINE		
Québec-Toronto	\$104	\$ 68
Sept-Îles-Montréal	\$106	\$ 69
Montréal-Moncton	\$102	\$ 66
Montréal-New York	\$ 88	\$ 57

*taxes de transport aérien en plus.



AIR CANADA

Pour mieux vous connaître, il faut le connaître...



Offre-prime: à l'achat de 7.50 ou plus de produits Clinique, vous recevrez en prime le nécessaire de beauté "C'est sûr": fard-Camouflage "Colour Rub", fixatif pour les cheveux, lotion hydratante et brillant à lèvres.

Le sélecteur de Clinique mérite d'être consulté. La réponse vous prescrira, selon votre type de peau, les produits de beauté Clinique qui conféreront à votre visage un éclat personnalisé.

Faites confiance également aux prestigieux produits de soins Clinique. Non allergènes et non parfumés, ils sont bienfaits pour votre épiderme, spécialement à ce temps-ci de l'année.

Eaton Place Ste-Foy, (216)
Utilisez votre carte-comptable Eaton.
Venez ou téléphonez 524-5161

1. Savon facial offert en deux formules: doux pour peaux sèches; fort pour peaux grasses. 6 oz 9.00

2. Lotion éclaircissante "Clarifying Lotion" en trois formules spéciales. Formule "2" recommandée aux peaux normales, "1" aux peaux sèches et "3" aux peaux grasses. 6 oz 7.50 12 oz 12.50

3. Lotion hydratante "Dramatically Different Moisturizing Lotion" pour tous types de peau. 2 oz 9.00 4 oz 15.00

EATON

Le défi des houillères canadiennes

"La croissance de la production houillère canadienne depuis la fin des années '60 a été impressionnante. Le volume produit a plus que doublé: il est passé de quelque 10 millions de tonnes en 1969 à environ 27 millions de tonnes l'an dernier.

"Cette croissance s'est réalisée en dépit du déclin prolongé enregistré dans les mines des provinces atlantiques, qui viennent seulement tout récemment d'amorcer une reprise. L'essor marqué de la production de l'Ouest canadien en charbons subbitumineux et en lignite a permis d'alimenter les centrales thermiques de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Incontestablement, le coup de fouet le plus fort donné récemment à l'expansion de l'industrie houillère canadienne est venu de la demande des aciéries japonaises pour le charbon cokéfiant de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

"Les exportations canadiennes de charbon sont passées d'un peu plus d'un million de tonnes en 1968 à environ 13 millions de tonnes actuellement. On escomptait que ce niveau d'exportation pourrait être atteint dès 1972 mais, en fait, la rapidité de la croissance n'a pas été sans poser de sérieux problèmes."

Le charbon est, avec le sel, le plus vieux minéral connu de l'homme. Agent de la révolution industrielle britannique de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la houille vient une fois de plus à la rescousse, palliant le déséquilibre énergétique occasionné par la crise de l'autome 73. Mais là n'est pas la seule utilisation moderne du charbon. La dernière révolution industrielle ne se serait pas faite sans acier, et qui dit acier, dit charbon métallurgique.

Le charbon n'est ni une substance homogène, ni un corps simple. C'est un produit minéral complexe ayant diverses propriétés. Cette complexité reflète l'évolution organique subie au cours des différentes périodes

de la houille canadienne: la logistique et les coûts de transport ainsi que la protection de l'environnement.

Bien que le prix de la tonne de charbon, tant métallurgique que thermique, ait fortement augmenté au cours des dernières années, l'éloignement de certains gisements des centres urbains ou des ports d'embarquement, en prohibe la mise en production. Et au contraire, la trop grande proximité des villes peut poser de sérieux problèmes écologiques, l'extraction du charbon étant très salissante.

Notre production est déficitaire

Il est si vrai que le facteur de logistique est déterminant dans le calcul des coûts décendant de la rentabilité, que la balance commerciale du Canada en charbon est déficitaire,

ainsi, si nous expédions vers le Japon (Kaiser Resources) cinq millions de tonnes de charbon métallurgique par année, les grandes aciéries canadiennes de Hamilton sont alimentées en charbon à coke en provenance des Appalaches américaines, de l'autre côté des Grands Lacs.

L'Ontario est la grande coupable du déficit canadien en charbon: des importations de 15,5 millions de tonnes en 1975 pour des exportations de 13,5 millions de tonnes. Cette province requiert à elle seule 15 millions de tonnes de charbon annuellement, soit plus de la moitié de la consommation intérieure, établie à 28 millions de tonnes. Ses besoins se divisent relativement également: 7,41 millions de tonnes de charbon thermique et 8,30 millions de tonnes de charbon métallurgique. La presque totalité provient des houillères des Appalaches américaines.

En 1975, les usines thermiques ontariennes ont

produit près de 25 p.c. de l'énergie totale produite dans la province. L'Hydro-Ontario envisage un accroissement rapide de ses besoins en charbon au cours des cinq prochaines années: de 9 millions de tonnes en 1977 à 16 millions de tonnes au début des années '80. On prévoit que le charbon canadien pourrait permettre de satisfaire quatre des sept millions de tonnes supplémentaires requises. On utiliserait surtout le charbon bitumineux de l'Ouest mais aussi de petites quantités de charbon de Nouvelle-Ecosse.

Cet approvisionnement accru de l'Ontario en charbon canadien ne pourra toutefois être possible qu'avec un renforcement des infrastructures de transport ferroviaire qui, sur 1,300 milles, devront acheminer la houille des mines à Thunder Bay. Un autre problème technique se pose: les usines thermiques ont été conçues pour utiliser du charbon appalachien, d'un contenu bitumineux plus élevé que le charbon canadien. Un mélange des deux devra alimenter les usines thermiques.

Charbon thermique ou charbon métallurgique?

Le Canada compte actuellement huit houillères. Toutes sauf une sont situées sur la frontière alberto-colombienne; l'une du côté colombien, Kaiser Resources, et les six autres du côté albertain. Deux produisent uniquement du charbon métallurgique: Kaiser Resources et McIntyre Mines alors que les autres extraient surtout de la houille thermique.

Trois de ces compagnies sont publiques: Kaiser Resources, filiale des aciéries Kaiser Steel Corp. de

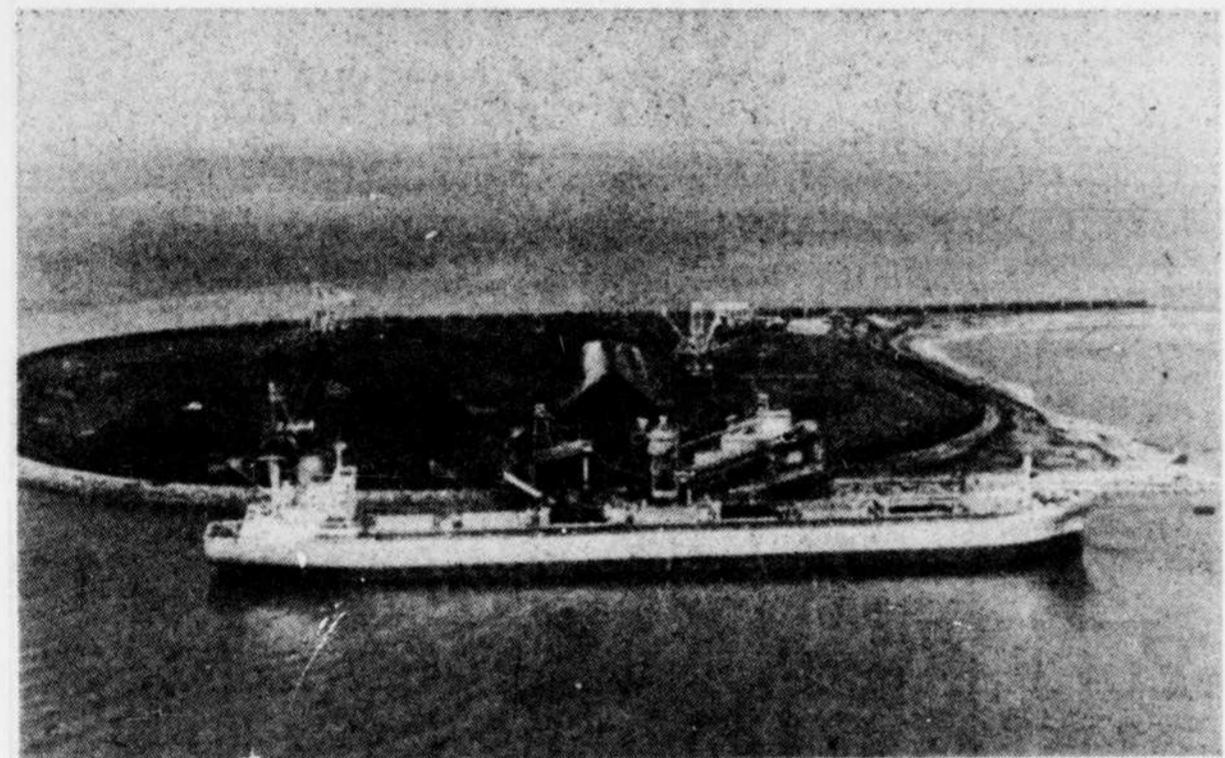
Los Angeles (59,4%) et Mitsubishi Corp. du Japon (30,2%). McIntyre Mines, filiale du groupe Superior Oil de Los Angeles (39,9%) et de Falconbridge Nickel Mines (7,22%), ainsi que Coleman Collieries. Les autres sont la Cape Breton Development Corporation qui exploite quatre houillères, la Cardinal River Coals, la Fording Coal du groupe CP-Cominco, la Utility Coals et la Canmore Mines.

Si la crise énergétique a entraîné une forte hausse des prix du charbon, les actionnaires de Kaiser Resources et McIntyre Mines ont vu leurs compagnies multiplier leurs profits à partir de '74, suite au triplement du prix de la tonne de charbon métallurgique.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que d'un point de vue boursier, les actions de Kaiser Resources et McIntyre Mines marqueront le pas. D'un bas de \$3 en '74, les actions de Kaiser Resources ont touché un haut de \$12 1/2 l'an dernier. Elles se transigent actuellement à \$11 1/2. A pareil prix, leur rendement, un dividende de 80 cents l'action, n'est que de 6,8%. On s'attend à ce que la prochaine négociation avec les aciéries japonaises, en début avril, consacre le prix de \$53 la tonne pour l'année en cours. Bien que le coût de production de Kaiser Resources soit très bas comparé à celui de McIntyre, \$24,70 contre \$40, la montée des coûts ne pourra que réduire la marge de profitabilité nette. Autre facteur négatif, la compagnie mère Kaiser Steel Corporation entend vendre 2 millions d'actions sur le marché pour "canadianiser" sa filiale et profiter des cours élevés.

Les actions de McIntyre se transigent actuellement entre \$45 et \$46. L'an dernier, sur la Bourse de Toronto, le titre oscilla entre \$19 et \$59. Le dividende versé l'an dernier ne fut que de 50 cents l'action. Les résultats de l'exercice financier '75, qui viennent d'être publiés, indiquent des profits de \$17,5 millions, soit \$7,40 l'action, contre \$12,3 millions ou \$5,20 l'action pour l'exercice '74. Les profits de l'exercice financier terminé incluaient des gains extraordinaires de \$6 millions pour pertes reportées. Avec seulement 2,4 millions d'actions émises sur un capital autorisé de 3 millions, le titre de McIntyre connaît une trop faible dilution. Il sera intéressant de voir si la Commission de lutte à l'inflation permettra à la houillère d'accroître ses dividendes.

L'industrie houillère de l'Ouest canadien: problèmes et perspectives, dans la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse.



Roberts Bank, près de Vancouver, port d'embarquement du charbon métallurgique de la Kaiser Resources à destination du Japon.

géologiques par cette substance maintenant inerte, mais qui provient de la transformation à travers les millénaires d'organismes végétaux autrefois vivants.

C'est ainsi qu'il existe plusieurs types de charbon. Les principales caractéristiques distinguant un type de l'autre, sont la proportion de carbone, la quantité de matières volatiles et le pouvoir calorifique exprimé en unités thermiques. La lignite est la catégorie inférieure de charbon et possède le pouvoir calorifique le plus faible. L'antracite représente la catégorie supérieure. Entre ces deux extrêmes, les charbons bitumineux se subdivisent en variétés à grande, à moyenne et à faible volatilité. La matière volatile est la substance, autre que l'eau, présente dans un charbon qui, sous l'effet du chauffage, s'échappe sous forme de gaz ou de liquide.

Outre la volatilité et le pourcentage de carbone renfermé, d'autres propriétés déterminent la valeur commerciale du charbon. Par exemple, un producteur d'énergie thermique pourra, plus aisément qu'un producteur d'acier, accepter un charbon laissant après combustion un résidu volumineux en cendres. Cependant, les deux utilisateurs préféreront un charbon ayant une faible teneur en souffre.

La carte canadienne du charbon

Le Canada connaît deux grandes régions houillères: le bassin sédimentaire de l'Alberta qui se prolonge en Colombie-Britannique et en Saskatchewan et le bassin sédimentaire des Maritimes, exploité en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Le premier est de loin le plus important, ayant produit, l'an dernier, 25 des 27 millions de tonnes de notre production nationale totale.

Le bassin de l'Ouest a particulièrement souffert du drame orogénique. A cause d'un métamorphisme important, les caractéristiques physiques des gisements canadiens du bassin albertain sont tout à fait différentes de celles des formations houillères plus régulières et plus plates de l'Europe et de la zone appalachienne des Etats-Unis. C'est ce qui fait que l'utilisation du charbon dans notre économie a été relativement limitée. Avant d'être mis en production, un gisement de charbon de l'Ouest doit avoir été soigneusement évalué: les structures peuvent être disloquées, les coupes s'épaissir, s'amincir ou même s'interrompre brutalement.

C'est pourquoi un inventaire national des ressources en charbon est actuellement en cours. Déjà, certains programmes gouvernementaux d'évaluation des réserves ont été lancés, en Alberta, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Ecosse. Un tel programme est envisagé au Nouveau-Brunswick. Ainsi, en décembre, l'ex-gouvernement néo-démocrate de Colombie-Britannique initiait un projet à long terme de \$1 milliard, destiné à évaluer les réserves en houille du Nord-Est de la province. Ce projet doit se poursuivre avec la collaboration du gouvernement fédéral et de l'industrie minière privée.

Outre le problème strictement géologique, se posent deux autres problèmes majeurs finissant l'ex-

ploration des houillères canadiennes: la logistique et les coûts de transport ainsi que la protection de l'environnement.

Bien que le prix de la tonne de charbon, tant métallurgique que thermique, ait fortement augmenté au cours des dernières années, l'éloignement de certains gisements des centres urbains ou des ports d'embarquement, en prohibe la mise en production. Et au contraire, la trop grande proximité des villes peut poser de sérieux problèmes écologiques, l'extraction du charbon étant très salissante.

Il est si vrai que le facteur de logistique est déterminant dans le calcul des coûts décendant de la rentabilité, que la balance commerciale du Canada en charbon est déficitaire,

ainsi, si nous expédions vers le Japon (Kaiser Resources) cinq millions de tonnes de charbon métallurgique par année, les grandes aciéries canadiennes de Hamilton sont alimentées en charbon à coke en provenance des Appalaches américaines, de l'autre côté des Grands Lacs.

L'Ontario est la grande coupable du déficit canadien en charbon: des importations de 15,5 millions de tonnes en 1975 pour des exportations de 13,5 millions de tonnes. Cette province requiert à elle seule 15 millions de tonnes de charbon annuellement, soit plus de la moitié de la consommation intérieure, établie à 28 millions de tonnes. Ses besoins se divisent relativement également: 7,41 millions de tonnes de charbon thermique et 8,30 millions de tonnes de charbon métallurgique. La presque totalité provient des houillères des Appalaches américaines.

En 1975, les usines thermiques ontariennes ont

produit près de 25 p.c. de l'énergie totale produite dans la province. L'Hydro-Ontario envisage un accroissement rapide de ses besoins en charbon au cours des cinq prochaines années: de 9 millions de tonnes en 1977 à 16 millions de tonnes au début des années '80. On prévoit que le charbon canadien pourrait permettre de satisfaire quatre des sept millions de tonnes supplémentaires requises. On utiliserait surtout le charbon bitumineux de l'Ouest mais aussi de petites quantités de charbon de Nouvelle-Ecosse.

Cet approvisionnement accru de l'Ontario en charbon canadien ne pourra toutefois être possible qu'avec un renforcement des infrastructures de transport ferroviaire qui, sur 1,300 milles, devront acheminer la houille des mines à Thunder Bay. Un autre problème technique se pose: les usines thermiques ont été conçues pour utiliser du charbon appalachien, d'un contenu bitumineux plus élevé que le charbon canadien. Un mélange des deux devra alimenter les usines thermiques.

Charbon thermique ou charbon métallurgique?

Le Canada compte actuellement huit houillères. Toutes sauf une sont situées sur la frontière alberto-colombienne; l'une du côté colombien, Kaiser Resources, et les six autres du côté albertain. Deux produisent uniquement du charbon métallurgique: Kaiser Resources et McIntyre Mines alors que les autres extraient surtout de la houille thermique.

Trois de ces compagnies sont publiques: Kaiser Resources, filiale des aciéries Kaiser Steel Corp. de

Los Angeles (59,4%) et Mitsubishi Corp. du Japon (30,2%). McIntyre Mines, filiale du groupe Superior Oil de Los Angeles (39,9%) et de Falconbridge Nickel Mines (7,22%), ainsi que Coleman Collieries. Les autres sont la Cape Breton Development Corporation qui exploite quatre houillères, la Cardinal River Coals, la Fording Coal du groupe CP-Cominco, la Utility Coals et la Canmore Mines.

Si la crise énergétique a entraîné une forte hausse des prix du charbon, les actionnaires de Kaiser Resources et McIntyre Mines ont vu leurs compagnies multiplier leurs profits à partir de '74, suite au triplement du prix de la tonne de charbon métallurgique.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que d'un point de vue boursier, les actions de Kaiser Resources et McIntyre Mines marqueront le pas. D'un bas de \$3 en '74, les actions de Kaiser Resources ont touché un haut de \$12 1/2 l'an dernier. Elles se transigent actuellement à \$11 1/2. A pareil prix, leur rendement, un dividende de 80 cents l'action, n'est que de 6,8%. On s'attend à ce que la prochaine négociation avec les aciéries japonaises, en début avril, consacre le prix de \$53 la tonne pour l'année en cours. Bien que le coût de production de Kaiser Resources soit très bas comparé à celui de McIntyre, \$24,70 contre \$40, la montée des coûts ne pourra que réduire la marge de profitabilité nette. Autre facteur négatif, la compagnie mère Kaiser Steel Corporation entend vendre 2 millions d'actions sur le marché pour "canadianiser" sa filiale et profiter des cours élevés.

Les actions de McIntyre se transigent actuellement entre \$45 et \$46. L'an dernier, sur la Bourse de Toronto, le titre oscilla entre \$19 et \$59. Le dividende versé l'an dernier ne fut que de 50 cents l'action. Les résultats de l'exercice financier '75, qui viennent d'être publiés, indiquent des profits de \$17,5 millions, soit \$7,40 l'action, contre \$12,3 millions ou \$5,20 l'action pour l'exercice '74. Les profits de l'exercice financier terminé incluaient des gains extraordinaires de \$6 millions pour pertes reportées. Avec seulement 2,4 millions d'actions émises sur un capital autorisé de 3 millions, le titre de McIntyre connaît une trop faible dilution. Il sera intéressant de voir si la Commission de lutte à l'inflation permettra à la houillère d'accroître ses dividendes.

L'industrie houillère de l'Ouest canadien: problèmes et perspectives, dans la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

jacques forget mines et métaux

De \$12,85 en '73, le prix de la tonne de charbon de Kaiser Resources, O.B. Roberts Bank, a atteint \$52,40 la tonne en '75. De meilleure qualité, le charbon métallurgique de McIntyre Mines se vend de \$7-8 de plus la tonne.

L'industrie de l'acier a traversé une période de saturation de la demande l'an dernier, qui se poursuit depuis janvier. Pour cette raison, les prix du charbon métallurgique aux USA sont à la baisse. Les aciéries japonaises ont demandé une réduction de \$5 la tonne. Le cas échéant, pareil ajustement laisserait quand même le prix de Kaiser plus avantageux, puisque le charbon américain de plus faible volatilité se vend présentement \$63 la tonne.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que d'un point de vue boursier, les actions de Kaiser Resources et McIntyre Mines marqueront le pas. D'un bas de \$3 en '74, les actions de Kaiser Resources ont touché un haut de \$12 1/2 l'an dernier. Elles se transigent actuellement à \$11 1/2. A pareil prix, leur rendement, un dividende de 80 cents l'action, n'est que de 6,8%. On s'attend à ce que la prochaine négociation avec les aciéries japonaises, en début avril, consacre le prix de \$53 la tonne pour l'année en cours. Bien que le coût de production de Kaiser Resources soit très bas comparé à celui de McIntyre, \$24,70 contre \$40, la montée des coûts ne pourra que réduire la marge de profitabilité nette. Autre facteur négatif, la compagnie mère Kaiser Steel Corporation entend vendre 2 millions d'actions sur le marché pour "canadianiser" sa filiale et profiter des cours élevés.

Les actions de McIntyre se transigent actuellement entre \$45 et \$46. L'an dernier, sur la Bourse de Toronto, le titre oscilla entre \$19 et \$59. Le dividende versé l'an dernier ne fut que de 50 cents l'action. Les résultats de l'exercice financier '75, qui viennent d'être publiés, indiquent des profits de \$17,5 millions, soit \$7,40 l'action, contre \$12,3 millions ou \$5,20 l'action pour l'exercice '74. Les profits de l'exercice financier terminé incluaient des gains extraordinaires de \$6 millions pour pertes reportées. Avec seulement 2,4 millions d'actions émises sur un capital autorisé de 3 millions, le titre de McIntyre connaît une trop faible dilution. Il sera intéressant de voir si la Commission de lutte à l'inflation permettra à la houillère d'accroître ses dividendes.

L'industrie houillère de l'Ouest canadien: problèmes et perspectives, dans la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

Dominion Corset encore dans le rouge

par Michel MORIN

Pour la sixième année consécutive Dominion Corset Ltd vient d'enregistrer une perte d'exploitation. C'est presque maintenant une tradition dans la compagnie...

Selon le rapport financier non vérifié, la compagnie a réalisé des pertes de \$161,278 cette année comparativement à \$72,626 l'an dernier; et ce malgré un profit extraordinaire provenant de la vente d'un terrain!

Cela fait \$1,158,532 de pertes depuis 1970.

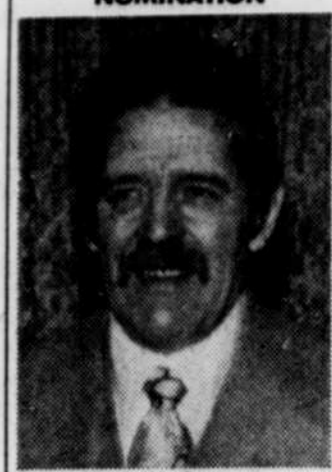
Rejoint au téléphone le vice-président exécutif M. Randall-E. Innes nous a expliqué que 90 pour cent des pertes encourues au cours du dernier exercice financier terminé le 31 décembre dernier, provenaient de la division lingerie qui vient d'être démenagée de Toronto à Matane.

"On n'a pas été chanceux" nous a encore déclaré le vice-président exécutif. Les 6 premiers mois étaient déjà bien engagés quand survint le conflit postal.

La rentabilité promise se faisant toujours attendre, on s'attend maintenant à une assemblée assez "chaude" des actionnaires le 29 avril.

Par ailleurs, la liquidité générale de l'entreprise serait meilleure que l'an dernier et le fonds de roulement atteindrait \$2,6 millions. Au cours du dernier exercice financier, Dominion Corset a réalisé des ventes de \$10,272,350 comparativement à \$9,472,399 l'an dernier.

NOMINATION



M. D.E. Mathewson, président de Carte Electric Ltd., annonce la nomination de M. G.W. Gagnon au poste de gérant des ventes. M. Gagnon a commencé à travailler dans l'industrie électrique à Québec il y a trente ans et a précédemment été employé par Reliance Power Equipment Ltd., où il occupait le poste de gérant de la section de l'équipement. M. Gagnon aura pour supérieur immédiat M. D.H. Ross, ing., gérant général des ventes. Carte Electric Ltd. est une manufacture de distributeurs et de petits transformateurs électriques établie à Winnipeg. (ANN.)

Feu vert à des sociétés étrangères

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral vient de donner le feu vert à deux propositions d'acquisition d'entreprises établies au Canada.

Le ministre responsable de l'application de la loi sur l'examen de l'investissement étranger, M. Don Jamieson, a confirmé l'accord du gouvernement canadien.

La première proposition vise la construction, à Granby, d'une usine d'éléments en plastique pour instruments musicaux et jouets de Inter-note Canada Ltd., une filiale à part entière de Inter-note Financial Holdings, de Suisse.

La seconde proposition de Victor Equipment Company, de San Francisco, filiale à part entière de Pacific Lumber Company, également des USA, en vue d'acquiescer le contrôle des installations de soudure de Cornwall de Liquid Carbonic Canada Ltée, de Montréal.

M. Jamieson a mentionné que les deux propositions, en raison des projets et des engagements des créanciers, ont satisfait aux critères de bénéfice réel pour le Canada, ce qui justifie l'accord du gouvernement fédéral.

LOCAL POUR PHARMACIE

Joignez-vous à une équipe dynamique de 15 marchands dont

JATO et CONTINENTAL

Centre d'Achats Petit Mail Cap-Rouge

Tél.: 681-8155 (jour)
832-0750 (soir)

EXPERTS COMPTABLES

Le Bureau des services de vérification, l'un des plus importants organismes du genre au pays, requiert les services de vérificateurs financiers et opérationnels disposés à travailler dans diverses régions du Canada.

Les sociétés d'experts-comptables et autres firmes professionnelles désireuses de détacher des vérificateurs sous contrat, à compter du 1^{er} avril 1976, sont priées de s'adresser immédiatement au:

Bureau des services de vérification/128
Approvisionnement et Services Canada
110, rue O'Connor, Ottawa, Ontario K1A 0T5

Approvisionnement et Services Canada
Supply and Services Canada
Jean-Pierre Goyet Montréal
Jean-Pierre Goyet Montréal

ARGENT À PRÊTER

Première et deuxième HYPOTHÈQUE

sur propriétés résidentielles et commerciales.

De \$5,000 à \$500,000 ou plus.

Taux courants.



LA CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC

Siège social: 229^e est, boul. Charest, Québec 2, tél.: 529-2124

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

M. Langis Belzile sera à

CHARNY ET ST-ROMUALD

HOTEL MOTEL KEBECOIS
Tél.: 839-8873
Mardi, 2 mars

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Succursale: 113 ouest rue St-Georges
LEVIS G6V 4L2 (537-6384)



Le feu a fait rage, pendant des heures, hier avant-midi, au 989 de la rue Manrèze, dans la haute ville de Québec.

(Collaboration Gilles Lafend)

Un autre immeuble à logements endommagé par le feu à Québec

par Roch DESGAGNE

Une fois de plus, les pompiers de Québec ont dû procéder à l'évacuation d'un immeuble à logements et au sauvetage d'occupants, avant de pouvoir s'attaquer pour de bon au feu qui a lourdement endommagé une maison de sept appartements, hier matin, dans la haute ville.

Depuis le début de l'année, au moins une dizaine d'incendies majeurs se sont produits dans des maisons de rapport de Québec et de la banlieue, sans compter des débuts d'incendies dans trois hôtels de Québec et de Sainte-Foy, et dans la plupart des cas, il y eut sauvetage.

Hier matin, les sapeurs ont assuré le sauvetage d'au moins trois personnes qui se tenaient désespérément aux fenêtres de l'immeuble en flammes, sis au 989 de la rue Manrèze. Ils ont utilisé des échelles pour tirer ces sinistrés de leur dangereuse position.

Les rescapés avaient préféré demeurer dans leur appartement, au deuxième étage, plutôt que de s'aventurer dans les escaliers intérieurs de la résidence. Un couple âgé fut sauvé à temps, selon le chef de district Marcel Michaud, l'homme et la femme étant fort incommodes par la fumée, à l'arrivée des sapeurs. Le chef Michaud ordonna leur transport à l'hôpital.

Tout l'immeuble était déjà envahi d'une fumée dense, quand les occupants s'aperçurent de l'incendie, à six heures 30 dimanche matin. Plusieurs occupants furent éveillés brutalement, et tout le monde réussit à quitter les lieux, sauf quelques locataires qui préférèrent se réfugier aux fenêtres.

Les pompiers ont également fouillé l'immeuble, à la

recherche d'une femme et de deux enfants que l'on croyait restés dans la maison. Les fouilles ont indiqué qu'il s'agissait heureusement d'une information erronée.

Quant aux dégâts matériels, ils sont très élevés, le feu qui a pris au sous-sol et s'étant propagé à presque tout l'intérieur de l'immeuble. La fumée et l'eau ont lourdement affecté la résidence et les immeubles adjacents.

Des brèches ont été percées dans le toit de la maison et les sapeurs ont eu fort à faire pour éviter que les flammes se communiquent aux immeubles voisins.

Le feu a pris au sous-sol, à la suite d'une défectuosité du système électrique dans la chambre à fournaise, selon les premières constatations des pompiers et des enquêteurs.

Les pompiers, dirigés par le chef des opérations Dominique Gonthier, le chef de division Yvan Larose et le chef de district Marcel Michaud, ont travaillé pendant tout l'avant-midi, pour maîtriser cet incendie et surtout éviter qu'il se propage à d'autres maisons, très rapprochées dans ce secteur. Les derniers sapeurs ont quitté les lieux une dizaine d'heures après le début de l'incendie seulement.

A Sainte-Foy

Un peu avant minuit, hier soir, le feu s'est déclaré dans une résidence unifamiliale au 1278 de la rue Rouville, près de l'édifice Delta, situé sur le boulevard Laurier. Dès leur arrivée sur les lieux, les pompiers ont demandé à l'usine de filtration d'augmenter la pression

d'eau. La maison a été complètement calcinée, en l'espace d'une heure.

A Saint-Romuald

Une enquête du commissariat des incendies et de ses experts déterminera la cause exacte d'un incendie qui a causé de lourds dégâts au restaurant Chapdelaine, à Saint-Romuald, au cours de la nuit de samedi à dimanche. L'alarme de l'immeuble de deux étages s'est déclenchée vers 4h40, environ une heure après que le propriétaire eut quitté les lieux.

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

VENDEURS DE MAISONS NEUVES

Expérience requise
Envoyer curriculum vitae à:
Dépt 7849
Le Soleil

IMPORTANT

Nous préparons votre curriculum vitae pour vous. Pour informations, téléphoner entre 8h.00 et 17h.00 à:
C.I.C.V. 842-8501

REPRESENTANT

Une maison nationale dans le domaine de l'équipement de bureau requiert les services d'un représentant avec expérience de la vente pour Québec et la région.

Contactez:

Jacques Lavigne, Gérant des ventes
NTI EQUIPEMENT & PLANIFICATION
DE BUREAU LTEE
1289 ouest, boul. Charest, Québec, Qué.
681-7292

SECRETARE DEMANDEE

Nous requérons les services d'une secrétaire bilingue avec ou sans expérience. Cette personne devra démontrer beaucoup d'initiative, d'entregent et avoir le sens des responsabilités.

Nous offrons tous les bénéfices usuels ainsi que des conditions avantageuses.

Veillez communiquer avec la

CIE D'ASSURANCE VIE CROWN LIFE

(demander M. Roch Genest)
TEL: (Bur.) 681-0501 — (Rés.) 661-2903

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTE REGIONALE DE L'OUTAOUAIS

recherche un ou une candidate bilingue pour remplir le poste de

PREPOSE AUX ACHATS

Sous la direction du trésorier, le ou la titulaire collaborera au contrôle des achats et des inventaires de tous les biens de la Commission et a la responsabilité de commander la marchandise nécessaire et requise pour le bon fonctionnement de la Commission.

Le(s) candidat(e) idéal(e) possède une bonne formation académique, une connaissance comptable et une expérience de un (1) à trois (3) ans dans ce domaine. Le salaire sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat(e).

Si intéressé(e), veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Monsieur Médard Larocque, secrétaire, C.P. 848, 54, rue Front, Hull, Québec. Tél.: 815-770-7300

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

ASSISTANTE-DENTAIRE

avec ou sans expérience
Faire parvenir curriculum vitae à:
Dépt 7851 - Le Soleil

SECRETARE-COMPTABLE

Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la construction. Salaire selon compétence. Pour rendez-vous:
QUEBEC GUNITE INC.
653-1871

TECHNICIEN CONTROLE DE LA QUALITE

Connaissances scientifiques ou équivalent en industrie alimentaire pour emploi dans industrie canadienne d'aliments pour animaux. Bilinguisme exigé français anglais. Envoyez curriculum vitae et exigences salariales à:
ALPO PET FOODS
Box 2187, Allentown, Pennsylvania 18001 U.S.A.
Attn: Personnel

QUALITY CONTROL TECHNICIAN

Science background or equivalent in food industry to work in Canadian pet food manufacturing plant. Must be bilingual in French and English. Send résumé including salary requirements to:
ALPO PET FOODS
Box 2187, Allentown, Pennsylvania 18001 U.S.A.
Attn: Personnel

OFFRE D'EMPLOI COMPTABLE

Homme ou femme - C.G.A. ou certificat universitaire en comptabilité. Au moins 5 ans d'expérience en comptabilité comprenant des connaissances en informatique sur le système III.

Sera responsable du contrôle du cycle comptable et du personnel du service de la comptabilité.

Adresser votre offre d'emploi et curriculum vitae à:

Mme Marcel Frappier
Directrice du personnel
4200 ouest, boul. Dorchester
Montréal, P.Q. H3Z 1V4

TECHNICIENS

ETUDE DU TRAVAIL:

Nous sommes à la recherche de quelques techniciens en étude du travail pour participer à la formation de département de génie industriel et en prendre charge par la suite.

Expérience requise dans l'étude des temps et mouvements et l'étude des méthodes.

Lieu de travail: Région de Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DUPUIS, MALKA & ASSOCIÉS INC.
Conseillers en administration
1943, rue Baile
Montréal 108, P.Q. H3H 1P6

adga

Ingenieurs et analystes

SPECIALISTES DU LOGICIEL (SOFTWARE)

En plus de nos bureaux à Ottawa, Toronto et Montréal, nous sommes heureux d'annoncer que nous étendons nos activités et que nous ouvrons de nouveaux bureaux à Edmonton, Alberta et à Québec.

Nous requérons les services de spécialistes du logiciel (software) dans divers endroits, aux postes suivants:

PROGRAMMEUR-ANALYSTE
Avec expérience de plusieurs systèmes d'ordinateurs, tels que Data point, D.E.C. et Interdata.

PERSONNEL EN LOGICIEL (SOFTWARE)
Avec expérience de Database, systèmes d'organisation comme TOTAL, IMS, SYSTEM 2000.

PROGRAMMEURS
Avec expérience en techniques de micro codes. Ces postes vous donneront l'occasion de travailler dans un milieu professionnel, tout en vous offrant des possibilités de carrière. Des postes similaires dans des bureaux situés à l'étranger seront également disponibles.

Pour plus de renseignements, veuillez entrer en contact avec:
M. J.L. Simoneau,
189, Père-Giroux,
Villeneuve, Québec,
G1E 2Z6 TEL: (418) 667-5637

SOCIETE RADIO CANADA

REALISATEUR

La station régionale CBUF FM du réseau français de Radio Canada à Vancouver est à la recherche d'un réalisateur radio.

FONCTIONS:
Conçoit, organise, produit des émissions de radio régionale et de réseau de la plus haute qualité.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en communication ou l'équivalent.
— Trois (3) ans d'expérience dans des fonctions de production à la radio.
— Aptitude à la direction et l'administration.
— Grande culture générale.

SALAIRE:
Selon expérience et qualifications. Ce poste est accessible aux candidats qualifiés des deux sexes.

Adresser votre demande au:

Directeur des programmes
CBUF FM
SOCIETE RADIO CANADA
700, rue Hamilton
Vancouver, C.B.

OPPORTUNITE DANS LA VENTE

Une jeune entreprise de publication offre d'excellentes opportunités de carrière dans la vente (à commission) auprès d'une clientèle stable.

Ecrire à:

Dépt 7855 - Le Soleil

SECRETARE DEMANDEE

Pour travailler dans une agence de voyages à Montréal. Bilingue; salaire en fonction des qualifications.

Pour rendez-vous, téléphoner à:

523-5244

COMPTABLE DEMANDE

Une firme d'avocats de la ville de Québec recherche un comptable. Le candidat doit posséder l'expérience pour la tenue des livres d'un bureau d'avocats et doit savoir opérer une machine comptable NCR.

La rémunération sera en fonction de l'expérience et des qualifications.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 10 mars 1976 à:

Dépt 7852 - Le Soleil

STAGIAIRES A LA GERANCE

Désirez-vous un emploi avec avenir?

Cherchez-vous un emploi sécuritaire avec tous les avantages sociaux?

Cherchez-vous un employeur vous offrant un programme d'entraînement supérieur pour satisfaire vos ambitions?

Alors, vous êtes les candidats pour notre programme bien organisé et avec buts bien définis. Vous toucherez un plein salaire durant votre formation ainsi que de fréquentes augmentations conformes aux progrès accomplis.

L'expansion continue de notre compagnie vous offre une occasion unique d'accéder rapidement à un poste de commande dans le domaine de services financiers aux consommateurs.

Les candidats doivent être d'apparence soignée, posséder un diplôme minimum d'études secondaires. Aucune expérience requise, mais la connaissance de l'anglais serait avantageuse.

Veillez communiquer avec:

G.-J. Bourque
Household Finance Corporation du Canada
Place Ste-Foy
2534 boul. Laurier, Ste-Foy. 658-6861



EXPLORATION MINIERE

La Société de développement de la Baie James cherche, pour le 1er mai 1976, le personnel suivant:

CHEF GÉOLOGUE (350-761-2A)

- Fonctions:**
- Conçoit et met au point avec le groupe des planificateurs, les projets et programmes d'exploration en fonction des objectifs définis, et en évalue les résultats
 - Se tient au courant des nouvelles méthodes d'exploration et de toute l'information pouvant servir à constituer des plans, projets et programmes
 - Met au point et tient à jour un système de cartes divisant le territoire en zones, suivant leur potentiel minier
 - Exécute, à l'occasion, certains travaux d'exploration

- Exigences:**
- Diplôme universitaire en géologie
 - Au moins 10 ans d'expérience technique et pratique en exploration minière
 - Sens de l'organisation
 - Expérience dans l'administration
 - Bonne connaissance du français parlé et écrit
 - Connaissance de l'anglais

Lieu de travail: Montréal et le territoire de la Baie James

Salaire: Selon diplômes et expérience

GÉOLOGUE DE DISTRICT (350-762-2A)

- Fonctions:**
- Se tient au courant des travaux de prospection dans le territoire et assure la liaison entre la Société de développement de la Baie James et l'industrie minière
 - Voit à la compilation de tous les travaux géologiques exécutés dans le territoire
 - Fait l'évaluation préliminaire des propriétés qui peuvent être offertes à la Société par des tiers
 - Visite les différents gisements du territoire
 - Voit à l'organisation et à la supervision des différents programmes sur le terrain
 - Suit les progrès des travaux exécutés dans le cadre des programmes conjoints
 - Exécute certains travaux d'exploration

- Exigences:**
- Diplôme universitaire en géologie
 - Au moins 5 ans d'expérience technique et pratique en exploration minière
 - Sens de l'organisation
 - Capacité de diriger une équipe
 - Bonne connaissance du français parlé et écrit
 - Connaissance de l'anglais

Lieu de travail: Matagami et le territoire de la Baie James

Salaire: Selon diplômes et expérience

GÉOLOGUE DE CHANTIER (350-763-2A)

- Fonctions:**
- Assiste le géologue de district dans ses fonctions
 - Exécute ou supervise sur place la plupart des travaux d'exploration géologique

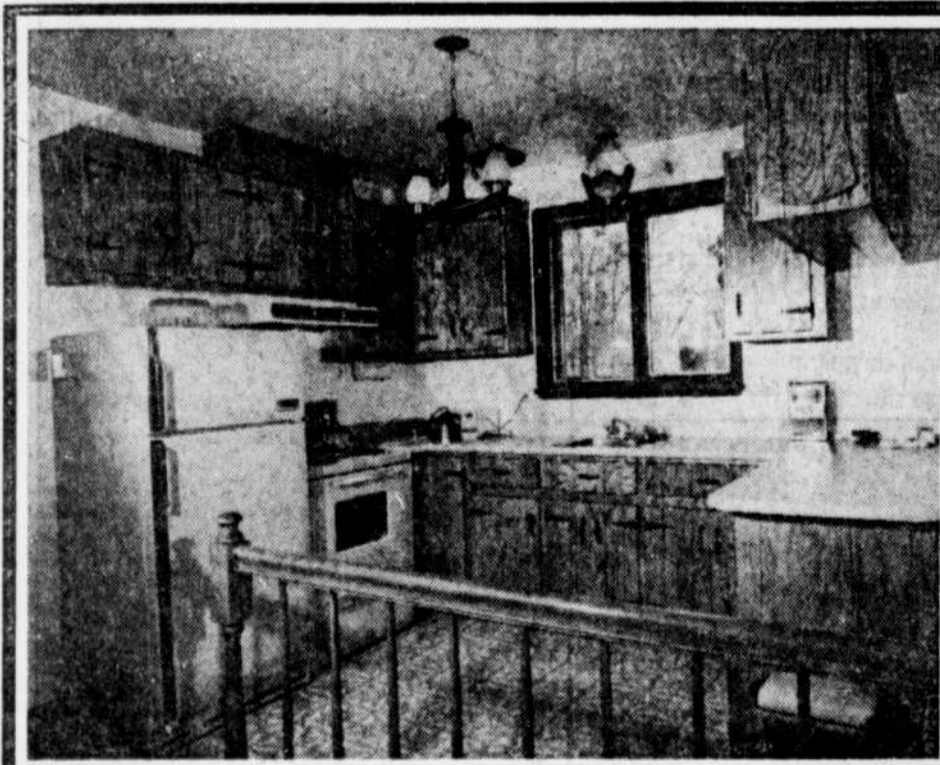
- Exigences:**
- Diplôme universitaire en géologie
 - Au moins 2 ans d'expérience technique et pratique en exploration minière
 - Sens de l'organisation
 - Capacité de diriger une équipe
 - Bilinguisme

Lieu de travail: Radisson et le territoire de la Baie James

Salaire: Selon diplômes et expérience

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae complet et détaillé en mentionnant le numéro du poste désiré, avant le 31 mars 1976, au:

Chef du personnel
Société de développement de la Baie James
800 est, boul. De Maisonneuve
22ème étage
Montréal, Québec
H2L 4M6



- Armoires de cuisine
- Vanités de ch. de bains
- Choix de 10 modèles
- Fabrication sur mesure
- Estimations gratuites
- Sella de montre ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

Mercredi et jeudi soir de 19h à 21h30.

• Vous paierez moins cher parce que:

- Nous les fabriquons Nous les vendons Nous les installons
- Aucun intermédiaire entre vous et nous.

Succursale: MONTMAGNY, P.Q.
Roland Mathurin
160 - 4e Rue - Tél.: 248-3863

Francis
Installation inc.

95 DU MANEGÉ, BEAUPORT, QUÉBEC 5, G1E 5G8 — TEL.: (418) 667-0337

La CSD blâme timidement l'attitude du gouvernement

par Benoit LAVOIE

Grâce à l'intervention opportune du président Paul-Emile Dalpé, qui a rappelé la politique générale de la Centrale des syndicats démocratiques, l'assemblée plénière du mouvement n'a pas voté samedi une proposition venant du parquet et réclamant l'arbitrage obligatoire dans le présent conflit entre l'Etat et enseignant.

nement pour sa technique actuelle de négociation.

La Centrale des syndicats démocratique compte dans ses rangs des syndicats regroupant quelque 2.000 membres des secteurs publics et parapublics actuellement confrontés aux négociations avec l'Etat. Il s'agit surtout de syndicats d'employés de soutien dans les hôpitaux et les commissions scolaires.

le domaine de l'éducation que c'est le gouvernement qui ne veut pas négocier, les représentants patronaux n'ayant pas encore reçu de mandat.

Selon cette dernière, le gouvernement cherche à pousser les travailleurs à la grève, puisque ça devient payant alors pour l'Etat. Mais les travailleurs ne la veulent pas cette grève, même s'ils

pendant descendu à signaler que dans toute cette affaire des négociations avec l'Etat il faudrait tenter de faire réfléchir les chefs des autres centrales syndicales qui politisent le débat et ne songent pas au bien-être de leurs membres.

Quant à la position officielle de la CSD sur ces négociations, elle sait que le gouvernement devrait transformer sa législation et notamment établir une négociation permanente avec les travailleurs, ce qui aurait pour effet de modérer l'exercice du droit de grève. On croit également que la création d'un institut neutre de recherches devant fournir régulièrement aux deux parties l'état économique des conventions existantes pourrait amener l'Etat à s'établir comme "modèle" pour les employeurs du secteur privé.

La présence de la CSD

La CSD au cours de son assemblée plénière a fait grand état de l'amélioration de sa situation financière. On doit préciser toutefois que celle-ci est redevable en grande partie au minimum de services permanents offerts par la centrale, services qu'on a décidé de combler par le travail de militants convaincus.

On a donc décidé en fin de semaine de la création d'une équipe de militants aptes à agir dans de nombreux domaines de la vie syndicale, à partir des recruteurs, en passant par les militants mem-

bres de comités régionaux de formation, de comités de négociation, etc.

"Il existe une multitude de militants qui sont prêts à assumer ces responsabilités de manière continue. Il ne reste qu'à créer un cadre structurel pour leur permettre de jouer ce rôle, de concert avec ceux (les officiers, les permanents) qui ont le mandat traditionnel d'exécuter les décisions.

"Il s'agit de créer et de

préciser un statut qui accorde un pouvoir réel aux militants afin qu'ils puissent participer effectivement à l'élaboration des revendications, à l'exécution de décisions et à la représentation de la CSD", dit le document émis sur le sujet au cours de l'assemblée plénière, document adopté sans discussion comme la plupart de ceux qui furent déposés devant les délégués.

Cet objectif de "présence de la CSD" sera réalisé grâce

à un inventaire qui sera dressé des ressources humaines des syndicats, de stages intensifs de formation qui auront lieu au printemps pour ces militants. Chaque militant choisi pour son engagement et ses ressources, on en recherche de 200 à 300, se verra confier un minimum d'un dossier par région. Il va sans dire que ceux-ci seront redevables de leurs décisions aux permanents de la CSD et au comité exécutif.

Un délégué à l'assemblée

de la fin de semaine a expliqué le phénomène de la non-discussion des documents étudiés et de leur acceptation rapide par l'assemblée au fait que le comité exécutif comprend bien ce que la base désire et rend compte d'un travail démocratique. Contrairement à l'autre centrale, la Confédération des syndicats nationaux, d'où originent la majeure partie des syndiqués de la CSD, a-t-on laissé entendre. Tout cela ponctué d'applaudissements mutuels.



Collaboration Gilles Lafont

La CSD tenait en fin de semaine à Québec sa neuvième assemblée plénière. Sur cette photo, les dirigeants de cette centrale, MM. Jacques Dion, trésorier, Jean-Paul Héto, vice-président, Paul-Emile Dalpé, président et Réal Labelle, secrétaire.

La CSD a plutôt réitéré la position officielle qu'elle avait prise à ce sujet il y a déjà un an, assortissant cependant ce vote d'un blâme timide à l'endroit du gouver-

C'est une représentante d'un de ces syndicats qui a amené la motion de blâme, expliquant à celui qui se plaignait d'une grève possible affectant les enfants dans

savent bien que c'est peut-être là le prix à payer pour faire avancer les choses.

Avant d'en arriver à de telles conclusions, on avait

Production en sourdine

TROIS-RIVIERES (PC) — Deux représentants syndicaux ont accusé une société torontoise, hier, de vouloir reprendre la production en sourdine dans une usine de Trois-Rivières, officiellement fermée depuis le 23 décembre dernier.

Selon MM. Edouard Gagnon et Jacques Cloutier, ce fait prouverait que la compagnie Dominion Manufacturing n'a voulu que de "se débarrasser du syndicat" en annonçant la fermeture de l'usine de cercueils Girard et Godin.

M. Gagnon est le représentant de la Fédération des travailleurs du Québec en Mauricie, tandis que M. Cloutier était président du syndicat du personnel de l'usine.

Les deux hommes ont dévoilé, au cours d'une conférence de presse, que d'anciens contremaîtres produisaient, depuis quelque temps, des panneaux bombés et des moulures, qui étaient expédiés à l'usine d'Oakville, en Ontario, pour assemblage.

Defi...
On défie les amoureux de trouver meilleur ailleurs...

QU'AUX DEUX
FOYER MEUBLE

200 EST, ST-JOSEPH — 529-9648
SUCC. 144 OUEST, ST-VALLIER

PLUS DE 26 AMEUBLEMENTS EN MONTRE A PRIX-DEFI...

Suite à l'incendie qui a ravagé les locaux de la firme

ALPHONSE ALLARD INC.

Marchand de fruits et légumes en gros et distributeur de produits congelés

McCain **McLean** **SEABROOK**

VOICI NOTRE

NOUVELLE ADRESSE

alphonse allard inc.

110 av. Industrielle
St-Pascal
647-2117

Permanente en spécial du 1er au 31 mars incl.

Cette permanente vous permet de conserver le bouclé pour une coiffure facile à replacer. Avec la permanente, sont inclus le shampoing, la coupe, mise en plis ou brosse.

Rég. 25.00 Spécial

15⁰⁰

Utilisez votre carte d'achat Parquet
Salon de coiffure, R. 77, 3e étage, tél. 524-5121, postes 338, 339

Parquet INC.
Centre-Ville seulement.

CENTRE-VILLE **Parquet** PLACE LAURIER

VENTE printanière de bas-culottes CAMEO

25% de rabais du 3 au 13 mars incl.

Profitez de ces rabais sur tous les styles de bas-culottes Cameo en magasin. Faites-en provision sans tarder.

	rég.	spécial	
#1540- bas-culotte de soutien.	6.00	4⁵⁰	
#1522- bas-culotte renforcé.	1.65	1²³	ou 3 pour 3⁶⁵
#1688- bas-culotte, pied sandale.	1.65	1²³	ou 3 pour 3⁶⁵
#1611- bas-culotte entièrement nu.	1.65	1²³	ou 3 pour 3⁶⁵

Teintes populaires: vicuna, burnt amber, caress, cristal beige, beige mist, sunny.

R. 11, r.-de-ch. Centre-Ville, tél.: 524-5121 et r. 811, Place Laurier 2e, tél.: 651-7070. Par la poste, écrivez: Parquet Inc. C.P. 2327, Québec 2.

REVLON

vous invite à un 'Buffet de beauté surprise'

C'est le printemps, il faut repenser aux soins du visage et au maquillage. Revlon vous fait participer au 'buffet de beauté' en vous permettant de choisir gratuitement des articles que vous trouverez dans les paniers avec tout achat de produits Revlon.

Un achat de \$5 vous donne le choix de 3 articles
un achat de \$6.50 vous donne le choix de 4 articles
un achat de \$7.50 vous donne le choix de 6 articles jusqu'à l'épuisement des cadeaux.

Illustrés: Baume hydratant de nuit 8.25
Base hydratante de jour 9.50

R. 16, r.-de-ch. Centre-Ville et r. 816, Place Laurier 2e.

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER

Parquet

PLUS PRÈS DE VOUS

2e ANNIVERSAIRE

de j.m. SAUCIER inc à Québec

40 RUE ST-JEAN, TEL.: 524-8476

A cette occasion, profitez de notre

GRANDE VENTE DE MARS

Un beau
GATEAU GRATUIT
à l'achat d'un
SYSTEME DE SON
OU
D'UN TELECOULEUR

SPECIAL SONY

GRATIS:
1 paire
d'écouteurs
stéréo
2
cassettes.

1 RECEPTEUR AM/FM SONY Modèle STR-120, 45 watts, contrôle séparé pour basses et aigus, entrée d'enregistrement et reproduction, bouton-poussoir mono et stéréo, possibilité de connexion pour 4 haut-parleurs, indicateur lumineux pour FM stéréo, boîtier en bois fin noyer.
1 TABLE TOURNANTE ABS Modèle AT-100, 3 vitesses, complètement automatique, couvercle de plexiglass.
2 HAUT-PARLEURS CP-100 2 voies.
1 ENREGISTREUR A MINI-CASSETTES SONY Modèle TC-129.
1 BASE DE BOIS LLOYD S Modèle YT-7440 inclus.

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$399



TELECOULEUR 14"

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$295

SPECIAL CONCORD

● **RECEPTEUR AM-FM**
CONCORD CR-110, 16 watts RMS.
● **2 HAUT-PARLEURS** ● **1 TABLE TOURNANTE**
à 2 voies, modèle CP-100. magnétique, complètement automatique, GUARRARD RC-23.

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$244

Juliette STUDIO D'ENREGISTREMENT COMPLET

MODELE C-645 comprenant
● Récepteur AM-FM Juliette modèle C-645
● Table tournante automatique grand format.
● Magnétophone d'enregistrement 8 pistes.
● 2 haut-parleurs SB-1
● Support YT-7220 en sus.

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$155
(Garantie d'un an)

KENWOOD

● **RECEPTEUR AM-FM**
KENWOOD KR-1400, 20 watts RMS.
● **2 HAUT-PARLEURS**
S-350 2 voies
● **1 TABLE TOURNANTE**
KENWOOD KP-1022 à courroie.
● **1 CARTOUCHE**
MAGNETIQUE

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$399

(5 ans de garantie)



FOUR MICRO-ONDES Panasonic
Modèle SE-6600

PRIX SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE



TELECOULEUR MEUBLE Panasonic

PC-2640
SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE

\$699

(Une antenne gratuite à l'achat)

AKAI

● **RECEPTEUR AKAI**
AR-910 DB, Dolby incorpore Puissance efficace de 75 watts.
● **2 HAUT-PARLEURS**
EPICURE 100, Woofer 8" Tweeter 2"
● **1 TABLE TOURNANTE**
CONNOISSEUR BD-2
● **1 CARTOUCHE**
AT-10

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE

\$777



SPECIAL KENWOOD

● Récepteur Kenwood KR-9400 AM-FM 120 watts RMS-X 2
● 2 haut-parleurs Epicure 201
● 1 table tournante Elac 50 H II
● 1 cartouche Magnétique AT-14 S

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$1,775



CENTRE PROFESSIONNEL D'ENREGISTREMENT DE QUALITE

● Enregistreur 8 pistes.
● Récepteur AM/FM/MPX modèle RA-1140 AGS.
● 2 haut-parleurs de qualité.
● Table tournante automatique.
● 2 microphones inclus.

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$178⁰⁰

● GARANTIE 2 ANS
● YT-7440 Support en sus.



SPECIAL PIONEER

● **RECEPTEUR PIONEER QX-646** 4 x 10 watts RMS CD-4 incorporé
● 4 HAUT-PARLEURS SOMA SE-250 30 watts RMS, Woofer 8", Tweeter 4"
● 1 TABLE TOURNANTE MAGNETIQUE AT-1200 PRO-LINEAR

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$775



STEREO MEUBLE LLOYD'S

Modèle CC-8095
Détail suggéré \$449.00.

SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE

\$299

(Épargnez \$149.00)



SUPER SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE TELECOULEUR ADMIRAL 20"
100% transistors
1 an de service inclus.
SPECIAL 2e ANNIVERSAIRE \$435

QUEBEC
40, ST-JEAN:
524-8476

MONTREAL
10090, ST-LAURENT:
389-3541
389-7750

OTTAWA
232, RIDEAU:
232-3559
232-3550

CHICOUTIMI
1868 boul.
TALBOT
549-8262

Plan de mise de côté • Stationnement facile • Commencez à payer dans 60 jours

j.m. SAUCIER inc

MERCI
à notre distinguée clientèle pour ses encouragements soutenus!

Le front commun n'oublie pas les Iles-de-la-Madeleine

par J.-Jacques SAMSON
envoyé spécial du Soleil

ILES-DE-LA-MADELEINE
— Un lourd tapis de brouillard a retenu vendredi aux Iles-de-la-Madeleine les chefs de file syndicaux du front commun CSN-CEQ-FTQ et forcé ces derniers à annuler la visite des principaux centres de la péninsule gaspéenne entreprise jeudi.

C'était néanmoins jour de débrayage vendredi aux Iles, une journée plus tard que partout ailleurs au Québec et les représentants des trois centrales ont pu consacrer de longues heures à discuter avec leurs militants.

Le monde enseignant

Les Iles-de-la-Madeleine comptent une école polyvalente, regroupant environ 1.500 étudiants et sept écoles élémentaires où sont dirigés les 2.000 enfants d'âge scolaire du territoire. Une centaine d'enseignants oeuvrent dans chacun de ces deux secteurs. Tous sont affiliés au Syndicat des travailleurs de l'est du Québec (STEEQ) Ils sont à l'emploi de la Commission scolaire régionale des Iles ou de la Commission scolaire des Iles-de-la-Madeleine dans le cas de l'élémentaire. Le siège social de cette dernière est situé à Cap-aux-Meules.

Vendredi, environ 200 enseignants étaient réunis à la polyvalente des Iles où les Rodrigue Dubé (CEQ) Jean-Pierre Auclair (CEQ) Pierre Lachance (CSN) Gilles Du-

mais (FTQ) leur ont servi à peu de choses près la même harangue qu'ils avaient adressée la veille aux syndicats des secteurs public et parapublic de Rimouski.

Le président du STEEQ, Bertrand Berger, s'est chargé de donner une saveur locale aux allocutions qui visaient principalement à encourager les travailleurs à poursuivre la lutte déjà engagée.

Feu expressifs

Si les enseignants des Iles-de-la-Madeleine sont des moins démonstratifs au cours des assemblées publiques, c'est unanimement, et dans le silence, qu'ils ont choisi en fin de matinée de poursuivre cette demi-journée de grève.

Un porte-parole syndical nous laissait d'ailleurs savoir que cette attitude est caractéristique des Madelinots: peu expressifs mais fortement déterminés. Ils furent les premiers, nous a-t-on appris, à quitter le travail pour

se plonger dans l'étude des offres patronales qui leur furent soumises.

Cette détermination originait de leurs salaires peu élevés face au coût de la vie dans les Iles: il est à toute fin pratique impossible de se procurer du carburant pour automobile à moins de \$1.00 le gallon, un paquet de 25 cigarettes à moins de \$1.00 également.

Les parents

Les parents ne sont pas restés insensibles au nombre record d'arrêts de cours aux Iles-de-la-Madeleine. Des conversations entendues nous permettent d'affirmer qu'ils ne s'opposent pas radicalement à la lutte menée par les enseignants mais qu'ils entendent protester d'une façon énergique auprès des autorités gouver-

mentales contre le risque que courent leurs enfants de voir leur année académique perdue.

Sans préciser d'heures de cours ou de journées de classe annulées, des enseignants nous ont assuré détenir depuis le début de l'année 1976, ce record peu enviable au Québec.

Dès le début de la présente

semaine, des comités de parents doivent adresser des télégrammes aux membres de l'Assemblée nationale pour les informer de la situation qui prévaut.

Les enseignants, pour leur part certifient qu'ils demeureront insensibles aux moyens de répression utilisés à leur égard. Jeudi, pour la première fois, bon nombre d'entre eux ont constaté que

des tranches de leur salaire avaient été retenues.

Affaires sociales

Le secrétaire de la Fédération des affaires sociales (CSN) Pierre Lachance, s'est rendu visiter les 225 syndiqués de l'hôpital Notre-Dame de la Garde.

La majorité de ceux-ci avaient délaissé leurs activi-

tés régulières à 10h, ne respectant que l'entente déjà établie sur le maintien des services essentiels.

35 p.c. des effectifs de cet hôpital de 150 lits sont demeurés au service.

En après-midi, les chefs d'action syndicaux ont occupé leurs loisirs forcés par une visite de la centrale locale de l'Hydro-Québec.

La place d'affaires de monsieur Tout-Le-Monde

LE Syndicat DE QUÉBEC
• MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS

4 modèles de perruques en grand spécial

Valeurs de 30.00 et 35.00

Spécial 12⁹⁹

Profitez de cette vente pour vous procurer à ce très bas prix la perruque qui vous épargnera temps et argent!

4 modèles, légers, faciles à placer et très à la mode, en fibre Dynel souple. Montages ajourés et bonnets ajustables. Teintes naturelles assorties.

Venez tôt pour un meilleur choix!
N.B. Toutes ventes seront finales.

Salon de la perruque, Mail St-Roch, 3e étage.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

20% de réduction sur tout achat de bas-culotte "Peter Pan" du 3 au 13 mars inclusivement.

Bas-culotte, diaphane avec gousset "mèche", taille universelle, teintes variées.

Rég. 1.19 la paire

Spécial .95

Bas-culotte, diaphane avec gousset "tricot uni", tailles et teintes variées.

Rég. 1.39 la paire

Spécial 1.12

Bas-culotte à tricot mèche, avec gousset et culotte en Lycra. Tailles et teintes variées.

Rég. 2.00 la paire

Spécial 1.60

Bas-culotte pour la femme active à tricot mèche élastique. Tailles et teintes variées.

Rég. 2.29

Spécial 1.84

Bas pour dames, Mail St-Roch, rez-de-chaussée.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Peter Pan

20%

le réduction

Elizabeth Arden

purifie, hydrate, protège...
... et votre visage est une petite île fraîche

- Masque rafraîchissant 5.00
- Lait 5.00
- Tonique 5.50
- Bye lines 6.00
- Visible Différence 12.50

Démonstration

Pour tout conseil de beauté, venez rencontrer mademoiselle Mariette Rouillard, représentante de la maison Elizabeth Arden, à nos comptoirs des cosmétiques de Mail St-Roch les 2 et 3 mars et de Place Fleur de Lys les 4, 5 et 6 mars.

Prime-beauté

Un cadeau vous sera remis avec tout achat minimal de 7.50 de produits Elizabeth Arden, du 2 au 13 mars inclusivement.

Cosmétiques, Mail St-Roch, rez-de-chaussée.
Place Laurier et Place Fleur de Lys.

Y'a longtemps que j'y pense...
Aujourd'hui, je suis décidé...

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE

- 1- Viser un but OU végétar
- 2- Entretien OU timidité
- 3- Confiance en soi OU peur
- 4- Esprit de décision OU indécision
- 5- Maîtrise de soi OU énervement
- 6- Succès OU échecs
- 7- Persuasion par la parole OU trac
- 8- Enthousiasme OU tristesse
- 9- Bonne conversation OU commérage
- 10- Attitudes positives OU complexes
- 11- Autosuggestion OU abandon aux circonstances
- 12- Culture personnelle OU ignorance
- 13- Vie familiale OU solitude
- 14- Leadership et travail d'équipe OU isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Bonheur OU malheur

UN NOUVEAU GROUPE DÉBUTE BIENTÔT
INSCRIPTION CETTE SEMAINE
692-3890 (LE JOUR) 524-1976 (LE SOIR)

a) Culture humaine b) Communic-Action
c) Entraînement à la parole en public
d) Direction de personnel et d'assemblée

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES de Québec Inc.

(nouveau nom de l'Institut de Personnalité)
Palais Montcalm, suite 220
Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no. 669533

BERNARD PAUZE
président et animateur

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Les frais de H&R BLOCK sont basés sur la complexité de la déclaration. Plus la déclaration est simple plus nos frais sont bas.

Soyez rassuré sur vos impôts.

H&R BLOCK

Pour votre impôt
TEL.: 522-5144 - QUÉBEC

578, rue St-Jean (Ste-Claire) - 115 est, rue St-Joseph (Langelier)

LES SAULES
1223, boul. Masson (Père-Lelièvre)

LEVIS
41, av. Bégin (St-Thomas)

CHARLESBOURG
7355-4, 1re Avenue (73e Rue)

LIMOULOU
355, de la Conardière (9e Rue)

ST-SACREMENT
Centre d'achats Innovation

STE-FOY
Place Navies
3400, Quatre-Bourgeois (Henri IV)

Sears • Place Fleur de Lys • Place Laurier
• Galeries Chagnon

LaSalle **GIFFARD**
1515, d'Estimauville

HEURES DES MAGASINS
Autres bureaux à
• MATANE • ST-GEORGES DE BEAUC • CHICOUTIMI
• SACRÉ-CŒUR • ST-ANSELME • ALMA • JONQUIÈRE • MONTMAGNY

SUR SEMAINE DE 9 A.M. à 9 P.M.
SAMEDI DE 9 A.M. à 5 P.M.
(SANS RENDEZ-VOUS)

La Fédération des commissions scolaires dans un guêpier

par Claude VAILLANCOURT
envoyé spécial du Soleil

DORVAL — Soucieuse avant tout de masquer les égratignures laissées par le comportement du ministre de l'Éducation à son endroit, et obligée, par les circonstances, de ramer aux côtés de son partenaire à la table de négociations, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a renoncé à lancer des ultimatums au gouvernement du Québec et a réitéré sa requête de nomination d'un véritable médiateur dans le conflit de l'enseignement.

"La fédération regrette

que le gouvernement ait refusé sa demande de médiateur et maintient sa position à cet égard, fait laconiquement savoir le porte-parole de la FCSCQ, M. Jean-Paul Sabourin. Elle invite, en outre, les employés syndiqués du secteur de l'éducation à mettre un terme aux actes regrettables qui nuisent à leur cause, à leur réputation et aux écoliers."

Prudente, la FCSCQ ne fixe par contre plus de délais. La semaine dernière, elle accordait trois jours au gouvernement pour accéder à sa requête sans quoi, précisait-elle, "elle demandera le dépôt d'offres de règlement, au plus tard le 27 février".

Le gouvernement a bel et bien soumis, mardi et mercredi derniers, des nouvelles propositions salariales aux enseignants mais "elles ne constituent, selon M. Sabourin, qu'une partie des offres de règlement".

"Alors, lui réplique le journaliste du SOLEIL, dans quels autres secteurs le gouvernement devrait-il modifier ses positions pour que la fédération soit complètement satisfaite des offres soumises aux enseignants québécois?"

"Les orientations de la fédération sur le contenu des conventions sont satisfaites à 95 pour cent", rétorque M. Sabourin refusant carrément d'en dire davantage.

"Qu'est-ce que vous faites, dans les circonstances, puisque, d'une part, vous voulez accélérer le processus de négociations et que, d'autre part, les propositions de règlement soumises par le gouvernement ne vous satisfont pas pleinement?", insiste le journaliste.

Et M. Sabourin recommande à égrener son chapelet: "La fédération invite les employés syndiqués du secteur de l'éducation à mettre un terme aux actes regrettables qui nuisent à leur cause, à leur réputation et aux écoliers. En outre, la fédération regrette que le gouvernement ait refusé sa demande de médiateur et maintient sa position à cet égard. Elle

renouvelle sa confiance en la négociation collective qui représente pour elle le moyen privilégié pour arriver à l'établissement des conditions de travail des employés des commissions scolaires."

Cette déclaration, spécialement composée pour les journalistes, au terme de deux jours de délibérations, dans un hôtel de Dorval, laisse cependant voir le cul-de-sac dans lequel sont plongés les commissaires d'écoles.

La loi 95, sanctionnée le 24 décembre 1974, régissant les négociations collectives dans les secteurs public et parapublic, précise à son sixième article, traitant du domaine de l'éducation, que "le ministre de l'Éducation, par l'entremise de ses représentants, est, de droit, partie à la négociation" de la convention collective des enseignants.

La FCSCQ est donc obligée de figurer, à la table des pourparlers, dans le clan patronal, aux côtés du ministre.

Cette incontestable réalité menotte carrément les commissaires.

Ces derniers, au cours des derniers congrès, ont fréquemment dénoncé les idées centralisatrices du gouvernement.

C'est un secret de polichinelle que les pouvoirs dont jouissaient les commissaires d'écoles s'éffritent, au fil des années, aux mains du gouvernement.

Le cahier de revendications de la FCSCQ sur le contenu des conventions collectives et les paliers de négociation présenté au gouvernement, en février 1975, pour préparer la négociation voulait, tant soit peu, récupérer certains pouvoirs.

"L'orientation proposée, écrivait-on, veut déterminer les conditions de travail des personnels et non proposer l'établissement d'un système de contrôle gouvernemental ou syndical. L'orientation veut aussi laisser à l'employeur (donc aux commissions scolaires) la gérance de

son organisme et le contrôle de son personnel pour répondre aux besoins du milieu."

Ce désir des commissaires n'a pas été satisfait à volonté puisque le gouvernement, dans les propositions qu'il soumet, se garde un pouvoir considérable de contrôle des personnels.

Le retard apporté par le ministre à déposer des "offres de règlement" a choqué de nombreux commissaires à un point tel que l'un d'entre

eux a clairement averti le président de la FCSCQ, M. V. Hubert Lavigne, qu'il ne voulait pas "faire le jeu d'un parti politique".

Cette négociation, selon nos informateurs, s'avère d'autant plus importante que les commissaires d'école sont conscients du guêpier dans lequel ils sont plongés.

Dans les déclarations publiques, on évite d'en parler.

"Ca se fera après les négociations", a échappé M. Sabourin.

Un "oui" aux enseignants voudrait dire une hausse de taxe (Bourassa)

MONTREAL (PC) — Il serait impossible de répondre aux demandes salariales faites la semaine dernière par les enseignants, sans une augmentation des taxes. C'est ce qu'a affirmé, samedi, le premier ministre Robert Bourassa, en ajoutant que l'offre faite déjà par le gouvernement était le maximum permis par la Commission fédérale de lutte contre l'inflation.

M. Bourassa estime, par ailleurs, que les Québécois n'ont pas les moyens de faire face à des augmentations de taxes pour permettre au gouvernement de s'acquitter de ses obligations.

"Nous avons d'autres priorités, a enchaîné le premier ministre, ajoutant que "le budget des salaires des fonctionnaires constitue à lui seul 40 pour cent du budget total de la province."

L'échelle de salaire proposée accorderait aux enseignants les moins bien rémunérés une augmentation annuelle de \$3,074, ce qui porterait leur salaire à \$8,898.

Cette offre combine en une unique catégorie les deux classes les moins bien rémunérées, et propose une augmentation de 46,7 pour cent pour ces mêmes enseignants.

D'autre part, les trois catégories d'enseignants qui sont au sommet de l'échelle obtiendraient une hausse de 26,5 pour cent, tandis que les échelons intermédiaires, qui forment près de 75 pour cent des enseignants, bénéficieraient d'une augmentation de traitement d'environ 31 pour cent.

Or, les enseignants ne sont pas du tout satisfaits de cette offre, sous prétexte qu'elle comporte un boni de vie chère de 18 pour cent qui leur a été consenti l'an passé.

M. Bourassa, qui s'adressait aux auditeurs d'une station de radio anglophone, a souligné que le gouvernement avait ainsi atteint le plafond fixé par la Commission de lutte contre l'inflation.



APPEL D'OFFRES SERVICE DE L'AQUÉDUQ

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et endossées:

OFFRE POUR LA FOURNITURE ET LE TRANSPORT DES PRODUITS CHIMIQUES NECESSAIRES A L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU.
SAVOIR: CHAUX HYDRATEE, SULFATE D'ALUMINE LIQUIDE, ADJUVANT CHLORÉ GAZEUX LIQUEFIE, POLYPHOSPHATE BI-METALLIQUE

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à mardi le 30 mars 1976, à 11:00 heures a.m. (heure normale de l'est). Les soumissionnaires doivent prendre note que le bureau du Greffier est fermé entre 12:00 et 14:00 heures. Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au Secrétaire du service de l'Aqueduc, chambre 505, Hôtel de Ville, Québec. La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Québec, ce 26 février 1976.

LE GREFFIER DE LA VILLE
PIERRE-F. COTE, AVOCAT



PHARM & ESCOMPTES



JEAN COUTU

MINT PATTIES SMILES'N CHUCKLES



IVORIN
Mise en plis.
Avec coupon: **3/99¢**
Limite: 3 par client



LAVORIS
Rince-bouche et gargarisme. Format: 32 onces.
Avec coupon: **\$1.39**
Limite: 3 par client



CONTACT-C
Rhume, sinusite. Format: 10 capsules.
Avec coupon: **93¢**
Limite: 3 par client



BABY'S OWN
Shampooing pour bébé, avec lanoline. Format: 8 onces.
Avec coupon: **\$1.09**
Limite: 3 par client



FROST '217'
Pour le soulagement des maux de tête, symptômes du rhume et névralgies. Format: 100.
Avec coupon: **\$1.11**
Limite: 3 par client



OLD SPICE
Lotion après rasage. Format: 4.5 onces.
Avec coupon: **\$1.37**
Limite: 3 par client



CEPACOL
Pastilles antibactériennes pour la gorge. Format: 24 pastilles.
Avec coupon: **59¢**
Limite: 3 par client



CLEARASIL
Médicament contre les boutons acnéiques, qui ne tachent pas. Couleur chair ou invisible. Format: 1,2 onces.
Avec coupon: **\$1.23**
Limite: 3 par client



DRISTAN
Décongestionnant pour les sinus. Format: 24.
Avec coupon: **\$1.03**
Limite: 3 par client



ANTIPIHLOGISTINE RUB A-535
Ne graisse pas, ne tache pas. Format: 2 onces.
Avec coupon: **93¢**
Limite: 3 par client



POUDRE VASELINE
Poudre pour bébé conçue pour la peau délicate. Format: 14 onces.
Avec coupon: **92¢**
Limite: 3 par client



BRECK
Shampooing à la formule d'or. Pour cheveux normaux, secs ou gras. Format: 15 onces.
Avec coupon: **\$1.47**
Limite: 3 par client



BRUT 33
Désodorisant en aérosol poudre seulement. Format: 7 onces.
Avec coupon: **\$1.69**
Limite: 3 par client



ZINCOFAX
Crème recommandée pour l'irritation due aux couches, gerçures, etc. Format: 115 gr.
Avec coupon: **\$1.39**
Limite: 3 par client



SINUTAB
Traitement spécifique des maux de tête dus à la sinusite. Format: 30 comprimés.
Avec coupon: **\$1.59**
Limite: 3 par client



MINI-STAYFREE
La mini-serviette qui procure une sécurité totale. Boîte de 30.
Avec coupon: **\$1.17**
Limite: 3 par client



WILKINSON
Lames de rasoir qui procurent un rasage doux. Format: 5 lames.
Avec coupon: **2/79¢**
Limite: 3 par client



CLEARASIL
Lotion nettoyante médicamenteuse, qui nettoie la peau grasse. Format: 4 onces.
Avec coupon: **\$1.03**
Limite: 3 par client



MURINE
Solution rafraîchissante, nettoiyante et calmante. Format: 45 ml.
Avec coupon: **\$1.19**
Limite: 3 par client



IGORA ROYAL
Crème colorante professionnelle.
Avec coupon: **\$1.69**
Limite: 3 par client

Notre succursale Place Fleur de Lys est ouverte tous les dimanches de midi à 6h00 p.m.

— Si vous avez des meubles, appareils électriques, etc. en trop.
— Pensez aux moins fortunés, eux peuvent s'en resservir.

Téléphoner à:
837-8478
COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD
On passera les prendre sans frais de votre part.

Fermé aujourd'hui pour fins d'inventaire

aux magasins
20, BOUL. HAMEL, QUEBEC
2575, BOUL. STE-ANNE, QUEBEC
1170, ROUTE DE L'EGLISE, STE-FOY

LES GARAGES CANADIAN TIRE SONT OUVERTS TOUTE LA JOURNEE

Ouvert toute la journée:
magasin
ROND-POINT, LEVIS



PROCTOR-SILEX

Pour que votre cuisine soit la plus belle...

Bouilloire Proctor

Pas de formation calcaire

11⁹⁹

Base étanche en acier inoxydable s'enlevant pour le nettoyage. Arrêt automatique si la bouilloire est vide. Bec anti-échaudure. Avocat.



PROCTOR-SILEX



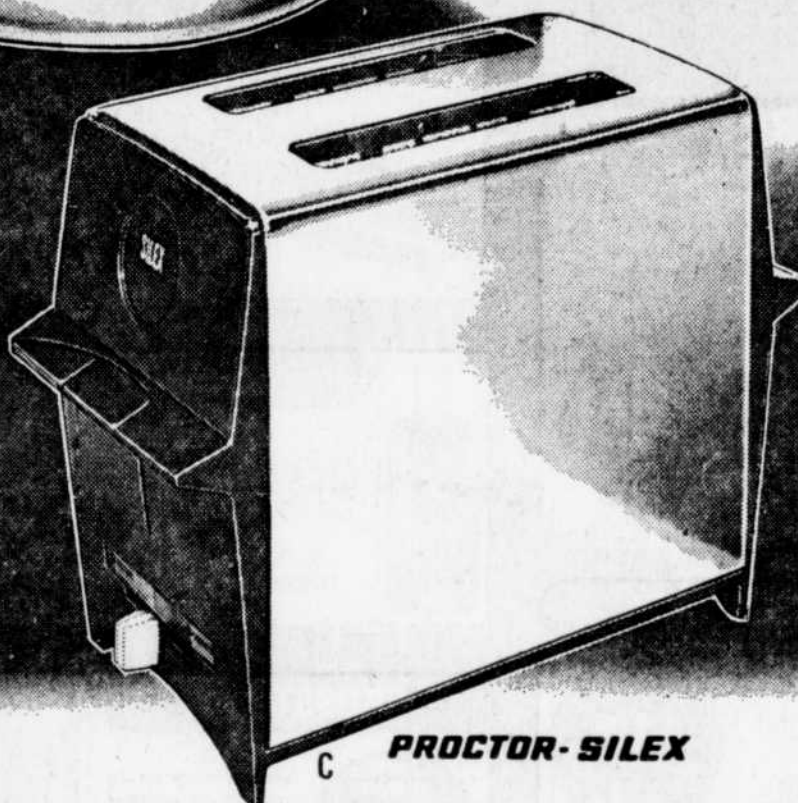
PETITS APPAREILS À BAS PRIX POUR ALLÉGER VOTRE TRAVAIL!

A. **Mélangeur Proctor 12 vit.**
Modèle transistorisé à récipient 5 tasses. Bouton pour accélération instantanée de courte durée.

32⁹⁹

B. **Ouvre-boîtes Van Wyck**
Élément de coupe "Clean-a-Matic" amovible pour nettoyage. Lève-couvercle aimanté; logement de cordon.

11⁹⁹



PROCTOR-SILEX

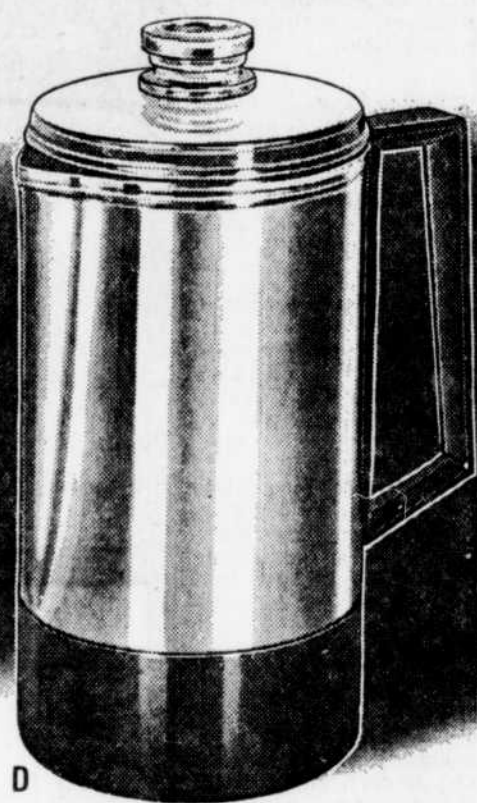
C. **Grille-pain Proctor-Silex**
Modèle à éjection avec sélecteur de nuance, corps au nickel-chrome, poignées isolantes en bakélite.

11⁹⁹

D. **Percolateur 3 tasses**

Fait bouillir l'eau, chauffe la soupe, prépare café soluble. Modèle aluminium poli à commande de temp.

8⁹⁹



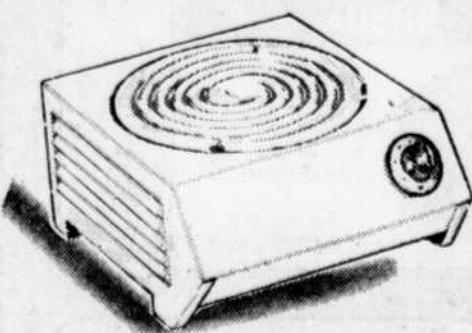
D



Mixmaster Sunbeam

Puissant modèle 12 vitesses de table se transformant en modèle portatif. Bol verre transparent. Recettes.

66⁹⁹



Réchaud à 1 élément

Prix intéressant. Finition maillé blanc. 750 watts. Fourni avec cordon fixe. Achetez-le maintenant pour seulement.

9⁹⁹



Premier

Friteuse / fait-tout Premier

Cont. 5 1/2 pintes. Panier amovible; couvercle verre résistant à la chaleur. Or moisson ou avocat. Un bel achat!

21⁸⁸



C.G.E.

Fer autonettoyant C.G.E.

Jet/vapeur/sec. Bouton pour nettoyer trous, parois et réservoir à eau. Fourni avec porte-cordon.

29⁹⁹



Couteau électrique Sunbeam

Lames 8" amovibles en acier inoxydable découpant vite et bien. Support mural et cordon de 6 pieds.

24⁸⁸

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC
20 BOUL. HAMEL
Tél.: 687-2111
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

QUEBEC
2575 BOUL. STE-ANNE
Tél.: 687-2661
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

LEVIS
ROND-POINT
Tél.: 637-0221
OPÈRE PAR L. ROBINEAU LTÉE

STE-FOY
1170 RTE DE L'EGLISE
Tél.: 687-2711
OPÈRE PAR P. SIMARD INC.

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours)

